



SAKU KOIVU

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

**HOCKEY**  
L'EUROPE DEVIENT BLEU-BLANC-ROUGE  
SPORTS PAGE 3



**ARTS ET SPECTACLES**  
FOX ET ABC VEULENT LES BOUGON  
PAGE 1

LOUISON DANIS

## 3<sup>E</sup> CAS DE VACHE FOLLE EN MOINS DE 2 ANS

La réouverture de la frontière américaine au boeuf canadien risque d'être compromise

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Une nouvelle tuile s'est abattue hier sur l'industrie canadienne du boeuf après que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) eut confirmé avoir

détecé un troisième cas de maladie de vache folle en moins de deux ans au pays.

La découverte de ce nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) risque de compromettre la réouverture de la frontière amé-

ricaine aux exportations canadiennes de boeuf prévue le 7 mars.

En effet, ce nouveau cas qui, à l'instar des deux précédents, a été mis au jour dans une ferme d'élevage de l'Alberta, intervient au moment où les États-Unis s'apprê-

tent à mettre fin totalement à l'embargo sur les exportations canadiennes qui avait été imposé dès la découverte du premier cas en mai 2003.

➤ Voir VACHE en page A12

## Californie Glissements de terrain et inondations font 19 morts



PHOTO DAMIAN DOVARGANES, AP

La pluie abondante des derniers jours a fait en sorte qu'un immense rocher de huit mètres de haut s'est détaché d'une montagne et est venu bloquer la route du canyon Topanga, en Californie, entraînant dans sa course poteaux et fils électriques. Le mauvais temps, qui fait rage dans cette région des États-Unis, a fait au moins 19 morts depuis samedi. Les détails en page A3.

## SCANDALE DES COMMANDITES

### Le juge Gomery malmené par l'avocat de Jean Chrétien

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Le juge John Gomery a connu un rude retour de vacances hier, à la reprise des travaux

de la commission qu'il préside sur le scandale des commandites. L'avocat de l'ancien premier ministre Jean Chrétien, et celui de son ancien chef de cabinet, Jean

Pelletier, l'ont pris à partie, lui reprochant d'avoir manqué à son devoir de réserve au cours d'entrevues accordées aux médias avant Noël.

« Remarques sans précédent »

« Nous avons la conviction et vous soumettons, a fait valoir au juge M<sup>e</sup> David Scott, l'avocat qui représente Jean Chrétien, que vos remarques aux médias sont sans précédent, en ce qui a trait à leur contenu, pour une commission d'enquête toujours engagée dans le processus de présentation de la preuve.

➤ Voir GOMERY en page A14

## Des bâtons dans les roues des fumeurs

Québec pourrait bannir totalement le tabac des lieux publics

PASCALE BRETON

En plus des bars et des restaurants qui sont déjà dans le collimateur de Québec, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, songe à bannir la cigarette des cours d'école et de l'entrée des édifices publics.

Il pourrait aussi être plus difficile de se procurer des cigarettes puisque le ministre envisage de définir

précisément les types de commerces et les endroits qui seront autorisés à vendre les produits du tabac.

Tel qu'il l'avait promis, M. Couillard a dévoilé hier un document de consultation qui ouvre la voie aux dispositions législatives qu'il compte déposer au printemps afin de renforcer l'actuelle Loi sur le tabac adoptée en 1998.

Il a promis d'aller aussi loin que

le voudra le consensus social. « Ce document est une occasion de réflexion sur l'ensemble des enjeux qui entourent l'usage du tabac dans une société qui change, qui transforme les normes sociales. (...) Il est temps de revoir les normes sociales relatives à l'usage du tabac en société », a déclaré M. Couillard.

➤ Voir FUMEURS en page A14

**FUSION COORS-MOLSON**

**IAN MOLSON VOTERA CONTRE**

**LA PRESSE AFFAIRES**  
PAGE 1

## NORTEL

### LE GRAND MÉNAGE

Avec neuf mois de retard, Nortel Networks a finalement présenté hier ses résultats corrigés pour l'année financière 2003.

- Les profits corrigés sont en baisse de **41 %** ↓
- 12 dirigeants devront rembourser **9 millions \$**
- Cinq membres du conseil s'en vont
- Les administrateurs démissionnaires passibles de poursuites
- L'action en hausse de **11 %** ↑

LA CHRONIQUE DE MICHEL GIRARD : Que faire avec ce titre ?

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 3

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE  
Détruire le Stade olympique coûterait 510 millions de dollars. Et dire qu'on se plaignait quand le toit se détruisait gratuitement.

## SOMMAIRE

|                    |                           |
|--------------------|---------------------------|
| Astrologie du jour | AFFAIRES 15               |
| Bandes dessinées   | ARTS 6                    |
| Bridge             | AFFAIRES 15               |
| Décès              | AFFAIRES 16 et 17         |
| Feuilleton         | ARTS 4                    |
| Forum              | A 18 et 19                |
| Horaire télévision | ARTS 4                    |
| Loteries           | A 16                      |
| Mots croisés       | SPORTS 6 et 8             |
| Mot mystère        | ARTS 6                    |
| Observateur        | AFFAIRES 12               |
| Petites annonces   | AFFAIRES 12 et AFFAIRES 2 |
| Vacances           | ACTUEL 4 à 6              |

## Météo

Nuageux, averses de neige et pluie verglaçante, maximum -3, minimum -3, plus de détails en page SPORTS 12



BUREAU DES VENTES  
1011, RUE DE BLEURY  
COIN BLEURY / VIGER

AU CŒUR DU QUARTIER INTERNATIONAL

DE MONTRÉAL  
MÉTRO PLACE D'ARMES

www.leriopelle.com :::: LE RIOPELLE

CONDOMINIUMS ET HOTEL PRIVÉ

numéro de téléphone  
514\_866\_1011

À PARTIR DE ::::  
**239 000 \$\***

\* pour 856m<sup>2</sup> à partir du 6<sup>e</sup> étage

# ACTUALITÉS

# TSUNAMI

## SRI LANKA

### Le DART secouru

L'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (ou «DART»), dont on aperçoit un membre en plein travail, a été accueillie chaleureusement, lundi, à Ampara, au Sri Lanka —, même si les Canadiens ont dû demander de l'aide pour changer un banal pneu crevé. Personne au sein du convoi de huit véhicules, arrivé dans cette région sinistrée après un trajet pénible de 18 heures marqué par les bévues et les contretemps, ne disposait de la clé à écrous nécessaire pour retirer le pneu crevé d'une remorque. Des Sri-Lankais obligeants se sont empressés de leur venir en aide. Mais dans tous les villages qu'a traversés le convoi des Canadiens, les résidents souriaient, klaxonnaient, levaient le pouce ou envoyaient la main.



PHOTO CP

## INDE

### Un nom du tonnerre

Un couple d'Indiens a décidé de donner le nom de Tsunami à leur fils de deux mois retrouvé sain et sauf dans une église alors qu'ils le croyaient mort dans le raz-de-marée qui a balayé leur village il y a deux semaines. «C'est parce que le tsunami a épargné sa vie que nous avons décidé de l'appeler ainsi», a expliqué sa mère. Les deux pêcheurs ont perdu le bébé alors qu'ils fuyaient les vagues qui ont dévasté leur hameau, dans la région de Colachel, dans l'État indien du Tamil Nadu. Il faut dire que le père de l'enfant s'appelle... Stalin. En mémoire d'une autre catastrophe? — Source AFP

## CANADA

### Question de foi

Une petite congrégation bouddhiste du Canada a vendu un de ses temples pour recueillir de l'argent pour aider les victimes du tsunami. Le temple a été vendu par un groupe tibétain à une organisation vietnamienne pour la somme de 500 000\$. — Source BBC

## INDONÉSIE

### Après la vague, la rougeole

L'UNICEF a confirmé cette semaine deux cas de rougeole parmi les survivants du tsunami en Indonésie, ce qui fait craindre la perspective d'une épidémie de cette maladie virale hautement contagieuse. L'UNICEF a entrepris de vacciner 600 000 enfants contre cette maladie, mais cette opération pourrait prendre jusqu'à trois semaines. — Source AFP



### Deux semaines en mer

Autre histoire de survie miraculeuse: un Indonésien qui a survécu pendant deux semaines accroché à un radeau de fortune a été secouru dimanche. Âgé de 21 ans, Ari Afrizal s'est nourri essentiellement de noix de coco. Il n'avait rien mangé depuis trois jours et avait perdu tout espoir lorsqu'il a enfin aperçu un navire qui a filé tout droit devant lui, avant de l'apercevoir et de rebrousser chemin pour le sauver des eaux. — Source BBC

PHOTO AP  
Ari Afrizal  
a survécu deux  
semaines en mer.

TEXTES : AGNÈS GRUDA ET ÉMILIE CÔTÉ

## ÉCRIVEZ-NOUS

Racontez-nous de quelle manière vous manifestez votre solidarité aux sinistrés en Asie du Sud-Est. *La Presse* aimerait faire connaître vos histoires. De même, si vous avez un proche qui a survécu en Asie du Sud-Est ou si vous êtes toujours à la recherche d'une personne disparue dans cette région à la suite du sinistre, écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca.

## DES RÉGIONS OUBLIÉES



PHOTO PETROS KARADJIAS, AP

Si la catastrophe en Asie du Sud-Est a provoqué un vent de sympathie dans le monde entier, l'ONU rappelle aux pays donateurs que d'autres régions du globe méritent l'attention et le soutien de la communauté internationale.

### Loin des feux de la rampe

## D'autres pays attendent toujours l'aide promise

NATHAËLLE MORISSETTE

Pendant que le monde entier a les yeux rivés sur les régions d'Asie dévastées par le tsunami du 26 décembre et que la communauté internationale s'engage à donner des milliards de dollars pour prêter main-forte aux populations touchées, d'autres pays en crise attendent toujours après l'aide promise.

La guerre en République démocratique du Congo aurait fait 3,8 millions de morts depuis 1998. La crise du Darfour a obligé près de deux millions de personnes à fuir les atrocités perpétrées par les milices arabes et a causé la mort de dizaines de milliers de personnes.

### Et le VIH frappe durement l'Afrique subsaharienne

De plus, à certains endroits dans le monde, on attend toujours les sommes d'argent promises par les pays riches. Par exemple, à Bam, en Iran, où un tremblement de terre a tué près de 40 000 personnes le 26 décembre 2003, la communauté internationale s'était engagée à verser 1 milliard US pour aider à la reconstruction. Un an plus tard, seulement 17 millions US ont été octroyés.

L'Organisation des Nations unies, qui a rappelé aux pays donateurs de ne pas négliger les autres régions du globe, a dressé une liste de 14 crises humanitaires — dont 12 en Afrique — sur lesquelles elle compte concentrer son action au cours de la prochaine

année. Ces crises frapperaient plus de 26 millions de personnes.

Lors d'un point de presse à Genève, à l'occasion de la conférence annuelle des pays donateurs, la ministre fédérale de la Coopération internationale, Aileen Carroll, a assuré que le Canada n'avait pas l'intention d'oublier les autres régions du globe dans le besoin. «C'est très important que les efforts de la communauté internationale se poursuivent au Soudan, en Haïti et au Congo», a-t-elle affirmé.

Mais pourquoi la catastrophe en Asie du Sud-Est a-t-elle provoqué un tel vent de sympathie en incitant 80 pays à offrir une contribution financière? «Dans le cas du tsunami, on voit ça comme une catastrophe naturelle, donc ce sont des victimes innocentes qui n'ont pas contribué à leur propre catastrophe, explique Marie-Joëlle Zahar, spécialiste en résolution de conflits au département de science politique de l'Université de Montréal. Dans ce cas, peut-être que l'impulsion d'aider est plus forte. Ça s'est passé pendant le temps des Fêtes, donc à une période où les gens étaient moins occupés et plus à l'écoute.»

De plus, le fait que le tsunami n'ait pas affecté une seule région mais plusieurs pays à la fois, contribue à alimenter cet élan de générosité, croit M<sup>me</sup> Zahar.

### Tenir ses promesses

Si Mohammed Chikhaoui, directeur de la planification et de l'évaluation à Oxfam-Québec, se

| Crises humanitaires oubliées     | Sommes réclamées par l'ONU pour les aider<br>En millions \$ US |
|----------------------------------|--|
| Territoires palestiniens         | 302,6  |
| République démocratique du Congo | 185,4  |
| Somalie                          | 164,4  |
| Ouganda                          | 157,7  |
| Érythrée                         | 157,2  |
| Afrique de l'Ouest               | 152,3  |
| Burundi                          | 134,2  |
| Tchéchénie                       | 59,4   |
| Guinée                           | 43,7   |
| Côte-d'Ivoire                    | 39,4   |
| République centrafricaine        | 23,3   |
| Congo                            | 21,9   |
| Tchad                            | 182,6  |

Avec AFP

réjouit du soutien des pays riches envers les régions dévastées, il souhaite que les sommes d'argent annoncées soient bel et bien remises. «Notre plus grande préoccupation, c'est que les engagements soient respectés», dit-il.

Marie-Joëlle Zahar rappelle que ce genre de catastrophe suscite habituellement beaucoup de sympathie au début, mais que bien souvent les promesses restent lettre morte. «Je crains que cette région ne devienne à son tour pénalisée par la prochaine catastrophe qu'on va avoir d'ici un ou deux ans.»

# LA MÉTÉO TROUBLE LA CALIFORNIE



PHOTO GARY PHELPS, AP ©

Les coulées de boue ont coupé la route à Conchita, située à environ 110 km au nord-ouest de Los Angeles.

## À la recherche de survivants

### 27 personnes manquent toujours à l'appel en Californie



PHOTOS AP ©

Ci-dessus, un sauveteur tente de ramener sur la rive une femme tombée dans les eaux de la rivière San Luis. Ci-dessous, dans l'ordre habituel : un secouriste cherche des survivants sous la route à Conchita ; un homme pleure, cellulaire à l'oreille, sur le bord de l'autoroute 101 ; une maison mobile de Sand Canyon est emportée par les flots.

JOHN M. BRODER  
THE NEW YORK TIMES

**LA CONCHITA, Californie** — Le mur de boue de 150 mètres qui s'est affaissé du haut de la falaise au-dessus du petit hameau s'est abattu avec une telle force que Jimmy Wallet, travailleur de la construction, n'a pas pu retourner chercher sa femme et ses trois filles retenues à la maison le temps de ramasser des effets personnels.

« Il n'a pas été assez rapide », se désole son ami Ross Keck, de la ville voisine, Ventura, venu à Conchita pour aider. Les sauveteurs ont passé la journée à creuser la montagne de boue profonde de 10 mètres pour trouver des survivants après le terrible glissement de terrain qui a englouti en quelques secondes la majeure partie du petit village côtier lundi après-midi.

« Avec un peu d'espoir, elles seront sous les décombres, toujours vivantes, espère M. Keck. Ou alors Jimmy a perdu tout ce qu'il avait de plus cher. »

Cinq jours de pluies torrentielles ont fait 19 morts dans le sud de la Californie. Dans la ville de Conchita, située à environ 110 km au nord-ouest de Los Angeles, on compte trois victimes et 12 blessés, dont deux dans un état critique.

Mais les autorités craignent de voir le nombre des morts grimper à 27.

Les secouristes utilisent des microphones à très haute sensibilité, des capteurs infrarouges et des caméras à lentilles flexibles pour fouiller les décombres. Entre 15 et 20 maisons de La Conchita ont été endommagées ou détruites par la boue et les arbres.

Le ciel était bleu hier sur la majeure

**« Avec un peu d'espoir, elles seront sous les décombres, toujours vivantes, espère M. Keck. »**

partie du sud de la Californie. Le temps clément contraste avec les pluies qui se sont abattues sur la région depuis 15 jours. Plusieurs routes demeurent fermées, car les coulées de boue menacent la région. La dernière tempête, qui a débuté jeudi, a laissé 20 cm de pluie sur La Conchita, 28 cm sur Beverley Hills et 81 cm sur Opids Camp, dans les montagnes au-dessus de Los Angeles. La ville a elle-même reçu 43 cm de pluie. Selon les météorologues, cette région n'a pas connu de telles pluies depuis 40 ans.

Les coulées ont été aussi soudaines que violentes lundi, déclare le porte-parole du département des incendies de Ventura, Tom Kruschke. Les fortes tempêtes de neige et de pluie inhabituelles qui ont frappé la région ont causé les inondations et les glissements de terrains.

M. Kruschke indique qu'il reste toujours entre 20 et 27 personnes manquantes à l'appel. « Cela ne signifie pas qu'elles soient enterrées sous la boue, mais nous ne savons pas où elles se trouvent. »

« C'est très triste, explique Kirk Peterson, un voisin de M. Wallet. Nous avons perdu quelques amis. »

Une autre coulée de boue menace Glendale, au nord-est du centre-ville de Los Angeles. Une maison de trois étages se trouve dans une situation précaire. Ailleurs, les autorités ont fermé la route qui longe la mer entre Ventura et Santa Barbara sur une distance de 43 km.

Hier, plusieurs secouristes ont dû quitter les lieux en raison des risques élevés de glissements de terrain à La Conchita. Une petite équipe est restée en place dans l'espoir de capturer des sons. Hier matin, elle n'avait toujours rien entendu.



## Pendant ce temps au Québec

Aujourd'hui, Dame Nature réserve également un cocktail météo inhabituel pour l'est du Québec, avec de la pluie verglaçante ou du grésil selon les régions, et un mercure qui se balade bien au-delà des normales de saison. Pour la région de Montréal, un avertissement de pluie verglaçante est en vigueur. Alors qu'Environnement Canada prévoyait une température de -14 °C la nuit dernière, elle devrait grimper à 2 °C aujourd'hui. La neige se transformera donc en pluie verglaçante, puis en averses demain, alors que le mercure devrait afficher 11 °C, fracassant ainsi un record datant du 14 janvier 1950 (10°C). De tels redoux au mois de janvier surviennent environ tous les trois ans, indique de mémoire Gilles Coulombe, d'Environnement Canada. Il indique qu'un front froid fera chuter la température à -6 °C dans la nuit de demain à vendredi, avec des bons vents de 40 à 60 km/h. Samedi, on prévoit un retour dans les normales de saison, avec de la neige passagère et un maximum de -8 °C.

## ACTUALITÉS



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Même si la RIO a commandé deux études pour savoir combien coûterait la démolition du symbole des Jeux de 1976, elle n'entend pas pour autant passer à l'action.

# Pas question de démolir le Stade

ÉMILIE CÔTÉ

La Régie des installations olympiques (RIO) et le gouvernement provincial sont catégoriques : il est hors de question de démolir le Stade olympique, bien que la RIO ait commandé deux études pour savoir combien coûterait la démolition du symbole des Jeux de 1976.

À la suite d'une demande d'accès à l'information, le réseau TQS a dévoilé l'existence des deux études. La première, réalisée à l'automne 2002 par le Groupe Séguin, et la seconde, réalisée en 2002 par la firme CIMA Plus, arrivent au même constat : le prix à débours

pour démolir le Stade se situe aux environs de 500 millions de dollars. Le président, Gilles Lépine, explique que la RIO a commandé ces analyses pour pouvoir confronter les arguments des gens désirant que Québec se débarrasse du Stade. « À la RIO comme au gouvernement, on n'a jamais pensé démolir l'icône et la signature internationale de Montréal. C'est un attrait touristique (300 000 personnes chaque année) et un chef-d'oeuvre architectural, qu'on aime ou qu'on n'aime pas, soutient-il. Mais on voulait quand même être en mesure de présenter des données précises aux gens qui souhaitaient sa démolition. »

La RIO a demandé une seconde étude simplement pour valider les résultats de la première, assure M. Lépine. « Le montant de 500 millions était astronomique. Nous étions estomaqués. »

Du côté du ministère du Tourisme, la ministre déléguée, Nathalie Normandeau, confirme les propos du président du RIO. « Il n'est pas question de démolir le stade. Nous sommes catégoriques là-dessus. On croit en son potentiel, d'où le comité ministériel que nous avons mis sur pied pour trouver des solutions viables quant à l'avenir du Stade. »

Le groupe de travail considère plusieurs possibilités, dont le projet de centre de foire proposé

en octobre dernier par le RIO. Préférant ne pas énumérer d'autres options à l'étude, la ministre indique qu'une décision sera prise en 2005, mais que le processus est « parallèle à la démarche de trouver une solution durable pour le toit ». « Le fait que nous n'ayons pas de solution permanente pour le toit hypothétique l'utilisation qu'on peut faire du Stade », explique-t-elle.

Par ailleurs, la RIO retourne aujourd'hui en appels d'offres après de la vingtaine de firmes internationales qui ont manifesté leur intérêt pour établir — selon plusieurs conditions — un partenariat public-privé avec le gouvernement pour concevoir,

construire et entretenir le nouveau toit.

À la Ville de Montréal, Marc Tremblay, directeur adjoint de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, et Michel Prescott, responsable des sports et des loisirs, ont préféré ne pas émettre de commentaires. Bernard Larin, porte-parole du comité exécutif, a néanmoins indiqué que les pourparlers se poursuivaient afin d'obtenir de Québec la garantie que le Stade restera sous la responsabilité du gouvernement. Rappelons que, selon la Loi sur les installations olympiques, Montréal devient propriétaire des infrastructures une fois la dette remboursée, soit au printemps 2006.

**SA SUSPENSION VARIABLE ADAPTATIVE CARESSE LA ROUTE. SON SIÈGE À 10 RÉGLAGES CARESSE LE CONDUCTEUR.**

**ES 330**

LA ES 330 2005. BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 39 900 \$\*.

Qu'il s'agisse de son comportement routier ou du confort du conducteur, la ES 330 se refuse à tout compromis. Preuves à l'appui, grâce à son groupe d'options de suspension, elle peut pratiquement « lire » la route. Son luxueux habitacle mémorise les préférences du conducteur. Et son moteur V6 de 3,3 litres offre une performance optimale à haut comme à bas régime. Bref, en tant que pilote, la ES 330 vous amène au sommet de votre art... à un prix plutôt terre à terre. Redécouvrez la conduite automobile. Composez le 1 800 26-LEXUS pour connaître le concessionnaire le plus près de chez vous.

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

**LEXUS**

lexus.ca

\* PDSF de la ES 330 2005 (modèle BA30GP - D »). Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

## Agression d'une sexagénaire

# Un adolescent change d'idée et plaide coupable

CAROLINE TOUZIN

François (nom fictif), 14 ans, l'air d'en avoir à peine 12, toujours aussi impassible, a plaidé coupable à neuf chefs d'accusation, hier, en chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, dont quatre liés à l'agression d'une sexagénaire handicapée dans l'arrondissement de Montréal-Nord, alors qu'il avait plaidé le contraire aux mêmes chefs la veille.

L'adolescent a ainsi reconnu sa culpabilité à des accusations de complot, de vol qualifié, de voies de fait graves et de vol de voiture relativement à l'agression de la dame de 64 ans dans le stationnement de son édifice à logements sur le boulevard Gouin. Il a également avoué trois autres crimes survenus entre la mi-novembre et la fin de décembre 2004. Il a plaidé coupable à cinq chefs d'accusation qui y sont liés, dont voies de fait à l'endroit d'une éducatrice de son école pour jeunes en difficulté, vol de véhicule et délit de fuite.

### Des admissions

Après sa première comparution, lundi, son avocat, Richard Brunet, a reçu la communication de la preuve, ce qui l'a fait renoncer à demander la mise en liberté de son client et l'a incité à lui recommander de plaider coupable. « J'ai regardé tous les dossiers au regard de la preuve avec mon client hier soir (lundi) et il m'a fait des admissions sur plusieurs dossiers », a expliqué M<sup>e</sup> Brunet à *La Presse* à sa sortie de l'audience.

La procureure de la Couronne, Karen Ohayon, a demandé la confection d'un rapport avant la sentence et une évaluation psychologique pour le jeune François. Le premier servira à évaluer l'ensemble des besoins du jeune et le second son état psychologique, dont le juge pourra tenir compte lorsqu'il imposera la peine. Les avocats débattront de la peine le 21 février.

Selon la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents,

François risque une peine maximale de trois ans de placement dans un centre jeunesse fermé. Son avocat a précisé que l'ado avait plaidé coupable à l'accusation de voies de fait graves, mais qu'il n'avait lui-même pas asséné un seul coup à la victime.

Il n'aurait que salué la dame handicapée alors qu'elle était près de sa voiture avant de se diriger vers un autre véhicule plus loin dans le stationnement. « Mon client n'a porté aucun coup à la victime, mais il était présent sur les lieux au moment du crime et c'est suffisant en vertu du Code criminel pour amener un juge à le déclarer coupable », a expliqué M<sup>e</sup> Brunet à *La Presse*.

Quant à l'autre jeune de 14 ans, le juge Gaétan Jonato a refusé de le mettre en liberté en attendant son procès.

Également impassible, le regard perdu dans le vide durant une bonne partie de la comparution, il a toutefois éclaté en sanglots à cette annonce. En même temps que sa mère présente dans la salle. Une ordonnance de non-publication empêche les médias de donner les raisons de ce refus.

### Un signe

Signe que l'agression a particulièrement choqué l'opinion publique, une personne âgée qui s'est présentée dans la salle d'audience, hier, a fait signe avec sa main à deux reprises aux deux jeunes dans le box des accusés qu'il allait leur trancher le cou. La mère de l'un d'eux a remarqué les menaces subtiles et en a averti un gardien de sécurité qui a expulsé l'homme de la salle.

Par ailleurs, le 24 janvier, l'accusé qui vient d'avoir 18 ans retournera en cour pour qu'on fixe la date de son enquête préliminaire, tandis que le deuxième de 14 ans se présentera aussi pour connaître la date de son procès.

La police de Montréal affirme que d'autres personnes pourraient être arrêtées prochainement dans cette affaire.



# YVES BOISVERT

## L'âgisme

**L'**âgisme. La discrimination fondée sur l'âge. C'est le truc qui émerge, aussi bien se préparer, on risque de nous rebattre les oreilles avec ça au moins pour les 95 autres années du siècle. Les vieux se feraient barrer la route, pousser hors du chemin, bref, on ne veut rien savoir des vieux, on vit même, nous dit-on, un « culte de la jeunesse ».

Vraiment ?  
Ça dépend de quelle jeunesse on parle, je suppose. Celle des baby-boomers, probablement. Ah, celle-là, on la glorifie. Elle est apparemment éternelle. Quand j'écoute CHOM FM, je tombe sur les mêmes vieilles *tones* rock que j'écouais à 15 ans. Les radios pop bourrent les ondes de fin de semaine de vieilles platitudes nostalgiques, déjà plates il y a 25 ans.

Je me demande bien où se retrouvent les jeunes dans ces radios. Ils ne se retrouvent nulle part, en fait, pour plein d'entre eux. Ils se retrouvent sur le Net et MP3.

Ce qu'on dit des ados dans les médias, d'autre part, est assez loin du culte de la jeunesse et plus près de la diabolisation.

J'en entends d'ici : *Oui, mais les vieux, eux ?* Vous voyez : vous ne voulez pas entendre parler des jeu-

nes. Tout de suite les vieux. D'accord, j'y viens.

Janette Bertrand, l'automne dernier, a dit qu'elle avait été « *flushée* » de la télévision québécoise pour cause d'âge. Ses projets, elle ne sait pas pourquoi, ont soudainement été mis sous la pile chez tous les diffuseurs il y a cinq, six ans. Après le sexisme, nous voici face à l'âgisme, dit-elle.

On n'a pas lu ces projets-là. Peut-être étaient-ils formidables. Je n'ai personnellement aucun, mais aucun préjugé contre les vieux. J'ai vu Léo Ferré chanter superbement à 70 ans et des poussières, les films d'Éric Rohmer, à plus de 70 ans, parlaient mieux de la jeunesse française que ceux de bien des jeunes, Leonard Cohen est encore génial à 70 ans, et le père Bergman vient tout juste de se retirer dans son île à 85 ans. Denise Filiatrault a quoi ? 74 ans ? On s'en fout totalement. Elle est pertinente et c'est tout ce qui compte. Bref, pas de problème avec les vieux.

Peut-être les projets de Janette Bertrand étaient-ils bons. Peut-être pas. Les vieux ont aussi le droit à l'erreur. Mais sauf son respect, je suis convaincu qu'il y a plus de jeunes inconnus qui ne sont pas capables de vendre leurs très bons projets, seulement parce qu'ils sont inconnus, que de vieux auteurs

connus et formidables dont on refuse de lire les projets du simple fait de leur grand âge.

Depuis son entrevue, au fait, M<sup>me</sup> Bertrand a vendu plus de 150 000 exemplaires de son livre, dont un à quelqu'un de ma parenté qui m'en a parlé pendant tout le temps des Fêtes. « Un grand homme, Janette Bertrand ! » me dit-il, tout admiratif. Absolument.

On apprend maintenant que les diffuseurs télé, pas fous, veulent tous avoir un rendez-vous avec

**Mais les vraies victimes de l'âgisme au Québec ne sont pas les vieux, ce sont les jeunes. Ça ne se voit pas à l'oeil nu, mais s'il y a un groupe dans la société de qui on devrait s'inquiéter, ce sont les moins de 20 ans.**

M<sup>me</sup> Bertrand, qui est dans sa quatre-vingtième année.

Ma foi, l'âgisme recule à vue d'oeil au Québec ! Bonne nouvelle pour M<sup>me</sup> Bertrand et pour nous tous.

L'âgisme serait-il un mythe ? Non. Plein de vieux et de « pas jeunes » en sont victimes. Je sais. Mais les vraies victimes de l'âgisme au Qué-

bec ne sont pas les vieux, ce sont les jeunes. Ça ne se voit pas à l'oeil nu, mais s'il y a un groupe dans la société de qui on devrait s'inquiéter, ce sont les moins de 20 ans. Il pèse sur les enfants d'aujourd'hui un poids énorme. Fiscal et humain. Mais invisible. Ce n'est que dans 25 ans qu'il apparaîtra, quand ils seront trois, ou moins encore, à faire vivre un retraité — au lieu de quatre ou cinq. Quand le budget de la Santé — déjà 42 % des dépenses publiques au Québec — prendra la

plus grande part de leurs impôts. Que restera-t-il pour l'éducation, pour l'environnement, pour les routes, pour l'imagination ?

Je ne dis pas qu'on traite bien les vieux pour autant. Il suffit de visiter une fois un CHSLD pour le comprendre. Je ne dis pas non plus qu'il n'y a pas de préjugés, de gens mis sur la touche qui auraient encore beaucoup à donner. Il y en a plein. On en connaît tous. Ils ne sont pas Janette Bertrand. Ils ont 60 ans, 50 ans, 45 ans. On ne le leur dit jamais, mais ils voient bien que c'est l'âge qui fait la différence quand on ne les engage pas.

Ce n'est pas nouveau. C'est même probablement moins critique qu'avant. Les nouvelles générations ont toujours poussé dans le dos des plus vieilles. Ce qui est nouveau, c'est qu'on en parle davantage. Et ce n'est qu'un début.

Pourquoi ? Si on parle d'âgisme, contrairement aux apparences, ce n'est pas parce qu'il est plus grave qu'avant. C'est parce que le pouvoir gris est plus important. Les premiers baby-boomers entrent dans la soixantaine. Il faut donc s'attendre à entendre parler abondamment des problèmes des vieux ou de ceux qui risquent de le devenir.

Je ne dis pas que ce n'est pas correct. Simplement que les problèmes des gens âgés, en prenant de l'ampleur, en cachent d'autres. Il ne s'agit pas de choisir son camp.

Ce n'est pas « les vieux contre les jeunes ». Nous sommes tous ensemble là-dedans.

Je nous mets simplement en garde. Les gens de six mois ont peu de porte-parole aussi éloquents et populaires que Janette Bertrand.

# Un millier de personnes assistent aux funérailles de Louis J. Robichaud

PRESSE CANADIENNE

MONCTON — Plus d'un millier de personnes ont assisté hier aux obsèques de l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick Louis J. Robichaud, mort la semaine dernière.

Plusieurs dignitaires, dont le premier ministre du Canada Paul Martin, sont venus rendre un dernier hommage à celui qui fut premier ministre de sa province de 1960 à 1970 et qui avait entrepris de nombreuses réformes ayant contribué à sa modernisation.

Le cercueil de Louis J. Robichaud est entré dans la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, à Moncton, couvert du drapeau néo-brunswickois, adopté pendant son règne.

Dans son homélie, M<sup>gr</sup> André Richard, archevêque de Moncton, a salué la « passion et le cœur de Louis Robichaud pour son peuple ». Il a affirmé que les accomplissements de ce réformateur responsable du programme « Chances égales pour tous » passeront à la postérité.

Son fils René a rendu un vibrant hommage au père de famille. « Peu importe le stress que lui imposait le monde politique, je ne l'ai jamais vu s'inquiéter. Même durant la période où les politiques qu'il mettait de l'avant provoquaient colère et contestation. Ni

ma mère ni mon père ne m'ont jamais montré leur inquiétude. »

Parmi les personnalités présentes à la cérémonie, outre M. Martin, il y avait l'actuel premier ministre de la province, Bernard Lord, le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, Herménégilde Chiasson, et l'ex-premier ministre Frank McKenna.

« M. Robichaud était un homme sobre, un homme très modeste qui n'aurait jamais oublié ses origines acadiennes et ses origines, point. Dans ce sens, je pense que ça traduisait bien qui il était. Je pense qu'il aurait bien aimé cette cérémonie, parce qu'il était un homme modeste et sincère », a commenté M. Chiasson.

Le premier ministre Martin a précisé que le travail de M. Robichaud n'a pas seulement bénéficié aux Acadiens et aux Néo-Brunswickois, mais à l'ensemble des Canadiens.

« C'est le premier ministre qui a le plus marqué la province du Nouveau-Brunswick et qui l'a modernisée, a dit le premier ministre Bernard Lord. Je vis avec son héritage comme je vis avec celui de Richard Hatfield, et celui de Frank McKenna. Nous travaillons tous à notre façon pour faire avancer la province, mais il n'y a aucun doute que M. Robichaud a été celui qui a le plus marqué le Nouveau-Brunswick. »

M. Robichaud est décédé jeudi dernier, à la suite d'une courte lutte contre le cancer, à l'âge de 79 ans.



PHOTO ANDREW VAUGHAN, PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Paul Martin a accompagné Jacqueline Robichaud, veuve de l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick, à la sortie de la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Moncton, hier.

**MEUBLES**  
**ANDRÉ PERRAULT**

Le **Chic de l'ouest** au prix de l'est

Nous payons les taxes sur meubles et matelas jusqu'au 4 fév. 2005

Trois étages d'idées à parcourir...  
Shermag

3960, rue Bélanger Est, Mtl.  
Fermé le dimanche  
Tél.: 514-725-5245  
Meubles du Québec

**Stressless**  
EMPOWERED

Vos meilleurs moments de détente

En cuir souple

**Esprit Nouveau**

1828, boul. Le Corbusier, Laval  
Tél.: (450) 686-5055  
www.esprit-nouveau.com

**ACTUEL**

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ

Tous les jours dans **LA PRESSE**

**C L A S S Y**

**POURQUOI LOUER? ACHETEZ VOTRE SMOKING AUJOURD'HUI AU BAS PRIX D'UNE LOCATION POUR MARIAGE OU GRADUATION**

**GRAND SOLDE DE SURPLUS D'INVENTAIRE À PRIX DE LIQUIDATION**

8211, 17e avenue, Montréal (514) 728-6200

**HEURES D'OUVERTURES**  
lun. - mer. : 10 h à 18 h  
jeu. - ven. : 10 h à 20 h  
Samedi : 10 h à 17 h  
Dimanche : fermé

Vous nous retrouverez bientôt à **3aie**

**NOUS SOMMES MAINTENANT OUVERT AU 6768, RUE ST-HUBERT**

**Brébeuf**

**PORTES OUVERTES**  
Collégial et 5<sup>e</sup> secondaire

**LE JEUDI 10 FÉVRIER 2005 DE 14 H À 21 H**

LES PROGRAMMES OFFERTS AU COLLÉGIAL  
Le Collège Jean-de-Brébeuf est un collège essentiellement préuniversitaire.

| Baccalauréat international               |          |   |
|--|----------|---|
| Sciences de la nature                    | (200.10) | Sciences de la santé<br>Sciences pures et appliquées  |
| Sciences humaines                        | (300.10) | Option Économie<br>Option Histoire  |
| Diplôme d'études collégiales             |          |   |
| Arts et Lettres                          | (500.A1) | Arts visuels, Design et Communications<br>Lettres, Théâtre et Communications<br>Création multimédia et Communications |
| Sciences de la nature                    | (200.B0) | Sciences de la santé<br>Sciences pures et appliquées  |
| Sciences humaines ou de l'administration | (300.A0) | Études internationales<br>Individu, culture et société  |
| Sciences, Lettres et Arts                | (700.A0) | Ce programme vise à fournir à l'étudiant une formation préparant à la quasi-totalité des programmes universitaires.   |

Deux programmes en association avec l'École de musique Vincent-d'Indy

**5<sup>e</sup> SECONDAIRE** - Pour filles et garçons

**LES SERVICES**

- Résidences (pour filles et garçons)
- Bourses d'aide financière et d'excellence - plus de 140 000 \$ versés annuellement

**Collège Jean-de-Brébeuf**  
3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C1  
Collégial : (514) 342-9342, poste 5355 — Télécopieur : (514) 342-1846  
Secondaire : (514) 342-9342, poste 5231 — Télécopieur : (514) 342-2676  
www.brebeuf.qc.ca

## ACTUALITÉS

# Kyoto: Ottawa pencherait pour le nucléaire et le charbon « propre »

## Martin pourrait annoncer des mesures sur les automobiles le 16 février

CHARLES CÔTÉ

Le Canada pourrait recourir à l'énergie nucléaire, à la recherche de technologies plus propres pour les centrales au charbon et à l'imposition de réglementations plus sévères aux constructeurs automobiles afin de respecter le protocole de Kyoto, selon un document de travail obtenu par *La Presse*.

Ce document, dont le *Globe and Mail* faisait état dans son numéro d'hier, est daté du 5 janvier et est marqué « secret ». Il semble avoir été rédigé par des hauts fonctionnaires afin d'informer le cabinet fédéral des enjeux et des pistes possibles, à l'approche de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto le 16 février et du prochain budget fédéral.

Le porte-parole du ministre fé-

déral de l'Environnement affirmait hier ne pas connaître ce document. « Il est encore très tôt » pour savoir quelles mesures le gouvernement adoptera au cours des prochaines semaines, a dit André Ménard.

**« Avec les politiques et les programmes actuels, le Canada manquera de beaucoup sa cible de Kyoto. »**

Toutefois, les constats que ce document de travail contient rejoignent ceux de plusieurs observateurs. « Avec les politiques et les programmes actuels, le Canada manquera de beaucoup sa cible de Kyoto. » Un peu plus loin : « L'approche volontaire et les mesures incitatives limitées ne suffisent pas à induire les changements substantiels. On doit en-

visager la réglementation et la fiscalité. »

Le premier ministre Paul Marin pourrait profiter de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto le 16 février pour faire un énoncé politique. Cet énoncé pourrait porter en-

**Gaz carbonique**

Sur le plan industriel, le document qualifie de « critique » le développement de systèmes permettant de capter et d'injecter dans des cavités souterraines le gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), principal gaz à effet de serre. On souligne aussi le « besoin d'investir plus » dans ce domaine, ainsi que dans d'autres technologies comme le « charbon propre » et l'hydrogène. On considère aussi qu'il faut investir dans l'énergie nucléaire, qui n'émet pas de gaz à effet de serre et qui est un secteur « critique pour la situation concurrentielle du Canada ».

Sur ces derniers points, des critiques s'élèvent. « L'industrie du charbon n'a pas besoin de fonds publics, dit Bernard Bigras, porte-parole du Bloc québécois en matière d'environnement. Elle est très profitable. »

Steven Guilbeault, responsable de la campagne Climat et énergie chez Greenpeace Canada, conteste quant à lui les autres avenues mentionnées dans le document. « Sur le captage du CO<sub>2</sub>, il y a beaucoup d'incertitude, dit-il. Combien de temps restera-t-il entreposé ? Est-ce qu'on ne fait pas que reporter le problème dans l'avenir ? Sur l'hydrogène, on sait qu'il y a plusieurs façons de le produire, certaines sont meilleures que d'autres. On parle trop peu d'énergie renouvelable et trop du nucléaire dans ce document. Formellement, l'énergie nucléaire est exclue du protocole de Kyoto. »

Toutefois, selon M. Guilbeault, le contenu de ce document est un « signe que les gens commencent à se réveiller à Ottawa », à un mois de l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto.

# Les lacs du Québec contaminés par les centrales thermiques de ses voisins

CHARLES CÔTÉ

En l'absence de toute réglementation, les centrales thermiques au charbon des États-Unis et de l'Ontario ont continué d'envoyer en 2002 des tonnes de mercure dans l'atmosphère, ce qui contamine les lacs du Québec.

C'est ce que constate la Commission de coopération environnementale de l'ALENA, qui a rendu public hier le premier rapport détaillé jamais réalisé sur la pollution en provenance des centrales électriques d'Amérique du Nord.

« Une des raisons pour lesquelles nous avons pu publier ce rapport, c'est que pour la première fois, les centrales canadiennes ont dû faire rapport de leurs émissions en 2002 », explique l'auteur, Paul Miller.

Cette année-là, les centrales thermiques des États-Unis ont rejeté 44 tonnes de mercure dans l'atmosphère. Les centrales canadiennes en ont émis deux tonnes et celles du Mexique, une tonne.

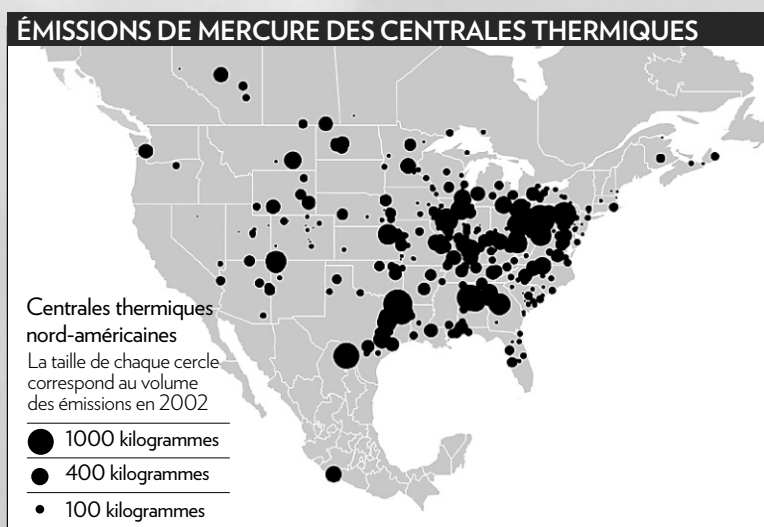
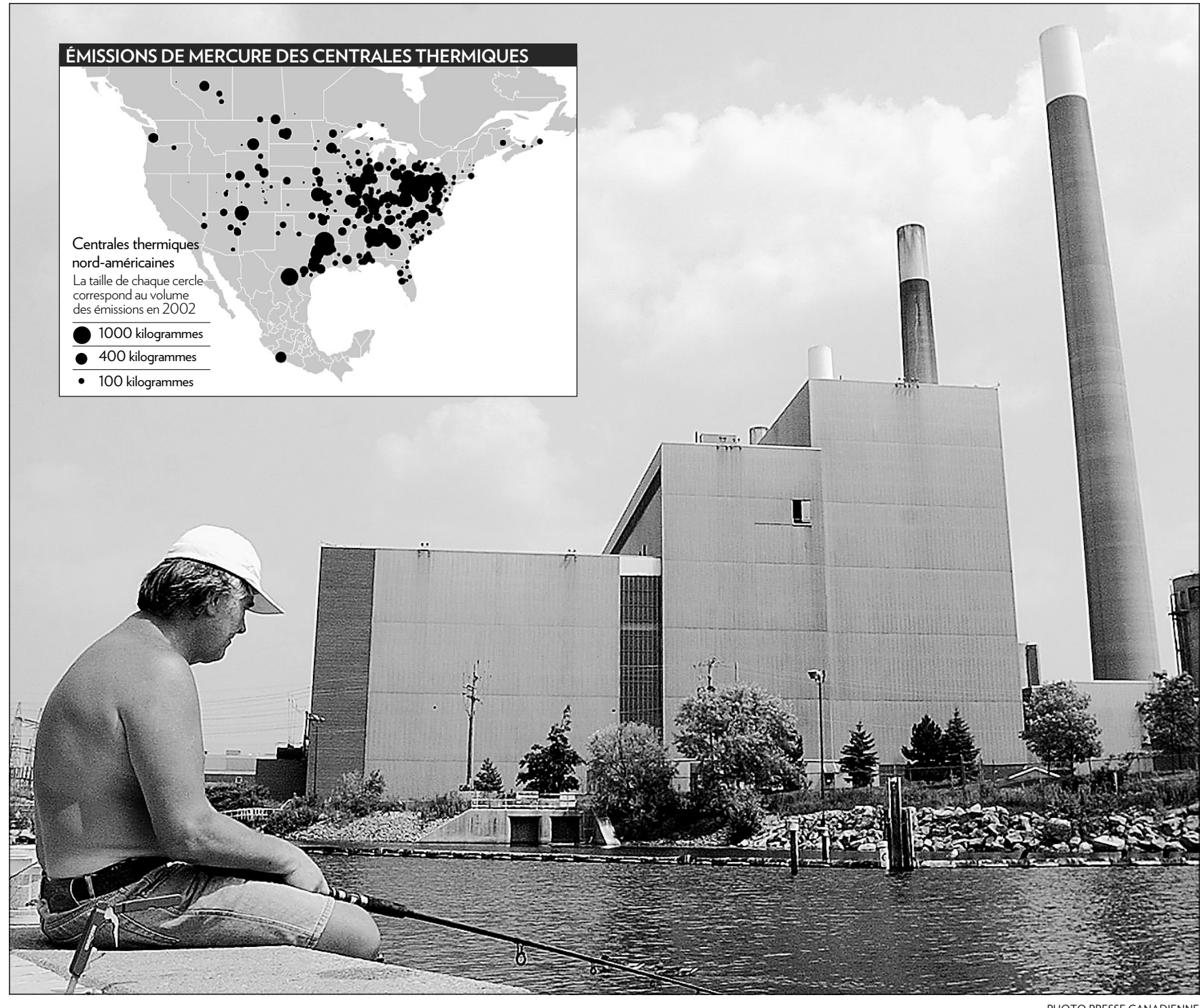
Le mercure est contenu dans la houille, à des concentrations qui varient d'un gisement à l'autre. Certains charbons sont plus « propres » que d'autres. Selon M. Miller, le mercure est relâché sous deux formes dans la fumée des centrales. Une première forme est inerte et demeure dans l'atmosphère longtemps avant d'éventuellement se déposer. Son impact est global. L'autre forme se dépose localement ou régionalement. Il peut par exemple partir de l'Ohio et se déposer dans les lacs québécois, contaminant le poisson.

**Midwest et Ontario**

« Au Québec, on est sujet à ces émissions qui proviennent du Midwest et de l'Ontario, affirme René Canuel, chimiste à l'UQAM au sein du COMERN, groupe pancanadien sur l'impact du mercure. Les lacs sont les plus sensibles, surtout avec la présence de milieux humides autour qui absorbent le mercure. Par ailleurs, dans les lacs où le cycle de vie est plus lent, les poissons grandissent plus lentement et donc ils absorbent plus de mercure. La déforestation aussi augmente la charge en mercure des lacs, à cause du ruissellement. »

**Un aliment sain**

Les autorités de santé publique ne veulent pas pour autant décourager la consommation de poisson, un aliment sain. Cependant, le mercure peut affecter le système nerveux humain. « L'ensemble de la population n'est sans doute pas à risque, dit M. Canuel. Mais il y a des gens qui, par tradition ou par dépendance économique, mangent plus de poisson. On leur conseille de varier les espèces de poisson, de ne pas toujours man-



La centrale au charbon de Lakeview, à Toronto, a émis 46 kg de mercure en 2002, se classant au 15<sup>e</sup> rang au Canada et au 254<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord.

ger des prédateurs comme le brochet ou le doré, de ne pas toujours manger les plus gros poissons. Ce sont les poissons-trophées qui sont les plus dangereux. »

**« Une des raisons pour lesquelles nous avons pu publier ce rapport, c'est que pour la première fois, les centrales canadiennes ont dû faire rapport de leurs émissions en 2002. »**

**Bush opposé à une réglementation plus sévère**

L'impact sur la faune n'est pas très étudié, selon M. Canuel. Cependant, il commence à y avoir des données, notamment sur les

huards. « Les huards empoisonnés au mercure ont des comportements déviants et agressifs : les mères abandonnent leurs petits, les mâles s'entretuent », dit-il.

En 2002, la pire source de pollution au mercure en Amérique du Nord était la centrale au charbon de Monticello, au Texas. Elle a rejeté 849 kg de mercure. Au Canada, la plus grande émettrice de

mercure était la centrale de Sundance, en Alberta, avec 275 kg, suivie de celle de Nanticoke, en Ontario, avec 241 kg.

Le gouvernement Bush a combattu une proposition de réglementer plus sévèrement les émissions de mercure. Mais, souligne M. Miller, quatre États, le New Jersey, le Massachusetts, le Connecticut et le Wisconsin, ont imposé des réductions de 90 % des émissions de mercure au cours des prochaines années. De son côté, l'Alberta vise une réduction de 50 %. « Notre travail pourra permettre de mesurer le chemin parcouru en 2010 », dit-il.

Toutefois, sur le terrain, il n'y

aura pas d'amélioration avant longtemps, estime M. Canuel. « On pense que les charges atmosphériques en mercure ont doublé dans le dernier siècle, dit-il. Il finit par tomber quelque part. On n'a pas réussi à démontrer qu'un arrêt des émissions va avoir des impacts à court ou moyen terme. Mais il faut agir quand même, pour ne pas que le problème continue de s'aggraver. »

Pour consulter le rapport : [www.cec.org/files/PDF/POLLUTANTS/PowerPlant-AirEmission-fr.pdf](http://www.cec.org/files/PDF/POLLUTANTS/PowerPlant-AirEmission-fr.pdf)  
Pour en savoir plus sur les impacts de la pollution au mercure : [www.unites.uqam.ca/comern/indexfr.html](http://www.unites.uqam.ca/comern/indexfr.html)

**LE SALON DE L'AUTO**

**DU 14 AU 23 JANVIER 2005**  
Palais des congrès de Montréal

**2\$ de rabais**

à l'achat d'un billet à 12\$ ou à 10\$,  
(Offre non applicable aux enfants de 6 à 12 ans)

**DU 14 AU 23 JANVIER 2005**  
Palais des congrès de Montréal

**Conditions de validité**  
Présentez ce bon-rabais aux guichets du Palais des congrès de Montréal. Ce bon-rabais ne peut être jumelé à d'autres promotions, n'a aucune valeur marchande et un seul bon-rabais par personne sera accepté. Offre disponible jusqu'à l'épuisement des quantités imprimées.  
Valable du 14 au 23 janvier 2005 de 10h à 22h et le dimanche 23 janvier 2005 de 10h à 20h. Tous les jours, la billetterie fermera deux heures avant la clôture du Salon.

SALON INTERNATIONAL  
L'AUTO DE MONTRÉAL

Présenté par  
BANQUE LAURENTIENNE  
En collaboration avec  
LA PRESSE

# PASSIONNÉS DU VOLANT, C'EST VOTRE ANNÉE.

vroum-vroum



Modèle GS-V6 illustré

## MAZDA TRIBUTE GX 4 CYL. 2005

« Le Tribute demeure un des meilleurs utilitaires de loisir sur le marché. »  
L'Annuel de l'automobile 2005

LOUEZ À PARTIR DE

**295\$**

ET **0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ** OU

OBTENEZ

**0%**

de financement à l'achat jusqu'à 48 mois<sup>†</sup>

par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 1 995 \$



Modèle B3000 Dual Sport illustré



Modèle GT-V6 illustré

## MAZDA B3000 DUAL SPORT 2005

Camionnette compacte importée  
la plus vendue au pays depuis 18 ans\*

LOUEZ À PARTIR DE

**235\$**

OU

OBTENEZ  
**0%**

par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 1 995 \$

de financement à l'achat  
jusqu'à 36 mois<sup>†</sup>

ET **0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

## MAZDA6 FAMILIALE SPORT GS-V6 2005



LOUEZ À PARTIR DE

**299\$**

OU

OBTENEZ  
**1,9%**

par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 2 395 \$

de financement à l'achat  
jusqu'à 36 mois<sup>†</sup>

ET **0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ**



**mazda**

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

**PRÊT À ROULER** INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE REMARQUABLE GARANTIE COMPLÈTE

\*Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location ou détail des Mazda Tribute GX 4 cyl. 2005 (modèle WSX055AC50), des camionnettes Mazda B3000 SX Dual Sport (modèle XCB55AA00) et des Mazda6 Familiale Sport GS-V6 (modèle G6Z55AA00) 2005 neufs. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. †Financement à l'achat aux particuliers de 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda Tribute 2005 neufs, de 0% jusqu'à 36 mois sur les camionnettes de série B 2005 neuves et de 1,9% jusqu'à 36 mois sur les Mazda6 berline, Sport et Familiale Sport 2005 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles.

\*Rapports de l'AIAMC 1987-2004. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 12 janvier 2005.

PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLOMÉS



Pressenti pour le poste d'ambassadeur aux États-Unis

# McKenna a des « liens troublants » avec un groupe américain relié aux armes

ANDRÉ NOËL

Frank McKenna, pressenti pour devenir ambassadeur du Canada aux États-Unis, a des « liens troublants » avec le groupe américain Carlyle, lequel est fortement impliqué dans la fabrication et la vente d'armes, a dénoncé hier l'Institut Polaris, groupe de recherche d'Ottawa.

« La présence de Frank McKenna au sein d'une société américaine d'investissement dirigée par de puissants membres du Parti républicain, qui ont occupé des postes de haut pouvoir à la Maison-Blanche, au Pentagone et à la CIA, devrait préoccuper les Canadiens », a déclaré Steven Staples, auteur d'un rapport de l'Institut Polaris, publié hier.

M. McKenna, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, est membre du Conseil consultatif de Carlyle Canada. Parmi les autres membres se trouvent Frank Carlucci, ancien directeur adjoint de la CIA et ancien secrétaire de la Défense sous la présidence de Ronald Reagan, et James A. Baker III, ancien secrétaire d'État sous la présidence de George Bush père.

Établi à Washington, le groupe Carlyle se définit lui-même comme « une des banques d'affaires les plus importantes au monde, gérant des investissements de plus de 18,9



Frank McKenna, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, est membre du Conseil consultatif de Carlyle Canada.

milliards de dollars ». George Bush père a déjà été membre du Conseil consultatif de cette firme en Asie.

Le groupe concentre ses investissements dans des industries qui dépendent des décisions et des

contrats du gouvernement américain, notamment dans l'aérospatiale, les télécommunications, la sécurité et la défense. Il a investi fortement dans la compagnie United Defense, qui fabrique des véhi-

cules de combat, des pièces d'artillerie et des lanceurs de missiles. Carlyle a vendu ses intérêts dans cette compagnie en 2004, mais le groupe possède Vought Aircraft Industries, qui a participé à presque tous les programmes de l'aviation militaire américaine.

Le film de Michael Moore, *Fahrenheit 9/11*, a fait connaître le groupe Carlyle en exposant ses liens avec le Saudi Binladen Group, firme de construction saoudienne appartenant à la famille d'Oussama ben Laden. Des membres de cette famille se trouvaient aux États-Unis pour une rencontre avec des investisseurs du groupe Carlyle lors des attentats terroristes du 11 septembre 2001, attribués à l'organisation d'Oussama ben Laden.

Pendant l'été 2001, Frank McKenna a organisé une réunion de 60 dirigeants d'entreprises canadiennes et de représentants de Carlyle à sa résidence de Moncton. L'invité d'honneur était le ministre des Finances Paul Martin, aujourd'hui premier ministre.

Quelques mois plus tard, le gouvernement canadien a investi dans le « Carlyle Venture Partners II Fund », par le biais de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada. Ce « Partners II Fund » investissait à son tour dans des compagnies fabriquant des armes.

Pas de commentaires

Jointe à son cabinet d'avocats de Moncton, hier, la secrétaire de M. McKenna a dit qu'il ne commenterait pas le rapport de l'Institut Polaris. De son côté, l'Institut craint que M. McKenna n'influence la politique canadienne envers les États-Unis s'il est nommé ambassadeur à Washington.

« M. McKenna prendra-t-il en considération les effets négatifs du bouclier antimissile sur la sécurité internationale ou seulement les perspectives lucratives des retombées économiques des contrats ? » demande l'auteur du rapport, Steven Staples.

« Les liens entre Frank McKenna et les faucons du Parti républicain, ce qui inclut la famille Bush, impliquent-ils qu'il soutient leurs politiques ? Que penser de l'association de Frank McKenna avec le groupe Carlyle, compte tenu des liens d'affaires avec le groupe Saudi Binladen ? »

L'Institut Polaris rappelle que Paul Martin avait promis de faire examiner les nominations d'ambassadeurs par des comités parlementaires. « La nomination de Frank McKenna comme ambassadeur canadien aux États-Unis représente l'occasion de remplir cette promesse », conclut l'Institut.

# Terre-Neuve lance un appel à tous pour développer le fleuve Churchill

Hydro-Québec reste sur ses positions

HÉLÈNE BARIL

Hydro-Québec n'a pas l'intention de participer à l'appel à tous lancé hier par le gouvernement de Terre-Neuve pour développer le potentiel hydroélectrique du fleuve Churchill.

« Notre intérêt pour ce projet est connu depuis fort longtemps. Nous avons une offre sur la table depuis 2002. On respecte leur démarche, mais nous n'avons pas l'intention d'y participer », a fait savoir hier la porte-parole de la société d'État, Christine Martin.

Comme il l'avait annoncé à l'automne, le gouvernement de Terre-Neuve a finalement lancé hier un appel aux investisseurs internationaux qui pourraient être intéressés par le développement

des deux sites hydroélectriques qui restent à développer sur le fleuve Churchill, soit Gull Island et Muskrat Falls.

Le gouvernement terre-neuvien a acheté des espaces publicitaires dans des journaux au Canada (dont *La Presse*), aux États-Unis (dont le *New York Times*) et à l'étranger (dont *The Economist*) pour faire savoir qu'il est à la recherche de partenaires publics ou privés pour investir dans ce projet.

Cette démarche est vue comme une façon d'écarter Hydro-Québec, qui s'intéresse depuis des décennies au développement du Bas-Churchill. Plusieurs ententes de principe entre Québec et Terre-Neuve ont avorté au cours des années, dont la dernière en 2002.

Depuis, de nouveaux gouvernements ont été élus à Québec comme à St. John's.

Hydro-Québec et le gouvernement de Terre-Neuve ont construit ensemble un premier complexe hydroélectrique sur le fleuve Churchill. Active depuis 1971, Churchill Falls a une capacité de production de 5428 mégawatts. Presque toute l'énergie produite est achetée par Hydro-Québec selon un contrat qui lie les deux parties jusqu'en 2041. Cette entente à long terme conclue à des conditions avantageuses pour le Québec a maintes fois été dénoncée par le gouvernement terre-neuvien, qui l'a même contestée sans succès devant les tribunaux.

Hier, la porte-parole du ministre

terre-neuvien des Ressources naturelles, Ed Byrne, a assuré que l'appel de propositions n'était pas une façon d'écarter Hydro-Québec de Churchill. « Hydro-Québec peut y participer comme tout le monde », a dit Carmel Turpin.

De toute évidence, Terre-Neuve veut obtenir de meilleures conditions que celles que lui a offertes Hydro-Québec dans le projet d'entente de 2002. Hier, la société d'État québécoise n'a pas voulu dire si elle pouvait bonifier sa proposition.

Les deux sites à développer ont une capacité totale de 2824 mégawatts, soit 2000 mégawatts pour Gull Island et 824 mégawatts pour Muskrat Falls, ce qui en fait un projet comparable à La Gran-

de-4 (2778 mégawatts). Le coût des aménagements est estimé à 6 milliards de dollars par le gouvernement terre-neuvien.

L'appel à tous lancé hier est une première pour Terre-Neuve. Il s'agit de la première étape d'une démarche qui pourrait durer deux ans. Le gouvernement de Terre-Neuve entend d'abord dresser une liste des investisseurs intéressés et inviter ceux qui répondent à ses exigences à entreprendre une étude de faisabilité. La sélection du ou des candidats suivra et les parties négocieront alors les conditions commerciales de leur association.

Cette association devra être satisfaisante pour les deux parties, mais aussi pour les autochtones du Labrador et du Québec, a précisé le gouvernement de St. John's.

Terre-Neuve aimerait bien pouvoir se passer du Québec pour acheminer l'électricité du Bas-Churchill vers le marché américain, notamment en construisant un lien sous-marin entre le Labrador et Terre-Neuve, d'abord, et avec le continent ensuite. Le gouvernement terre-neuvien a déjà demandé des études sur la faisabilité d'un tel lien.

Obtenez le toit ouvrant vitré, les roues en alliage de 17 po, une chaîne audio haute fidélité incluant 10 haut-parleurs, le volant sport en cuir et les sièges chauffants.

Pour un temps limité voici la BMW 325i édition Exécutive (aussi offerte avec traction intégrale).

À partir de seulement

**395\$**

/mois pendant 39 mois

**3,5%**

Taux de location

VENEZ L'ADMIRER AU SALON DE L'AUTO DE MONTRÉAL DU 14 AU 23 JANVIER

**Montréal**  
BMW Canbec  
4090, rue Jean-Talon Ouest  
(514) 731-7871  
www.bmwcanbec.com

**Banlieue Ouest**  
Automobiles Jalbert  
16 710, autoroute Transcanadienne  
Kirkland  
(514) 695-6662  
(514) 343-3413  
www.jalbert-auto.qc.ca

**Laval**  
BMW Laval  
2450, boul. Chomedey  
(450) 682-1212  
(514) 990-2269  
www.bmwval.com

**Rive-Sud**  
Park Avenue BMW  
8400, boul. Taschereau Ouest  
Brossard (450) 445-4555  
Montréal (514) 875-4415  
www.parkavenuebmw.com

BMW  
325i  
édition  
Exécutive

www.bmwmontreal.ca



Le plaisir de conduire.™

# PARTAGER L'EXPÉRIENCE ET LE SAVOIR

En présentant à la communauté un bilan de ses activités, le CHU Sainte-Justine réaffirme son engagement à bien servir sa clientèle et à lui offrir des soins ultraspecialisés parmi les meilleurs. Nos équipes travaillent non seulement à trouver de nouvelles solutions à des problèmes de santé mais aussi à assurer aux mères, aux enfants et à leur famille l'accessibilité à des soins hautement spécialisés.

Dans le nouveau partage des soins de santé au Québec, le CHU Sainte-Justine collabore déjà de différentes façons et à divers niveaux avec de nombreux partenaires : les CLSC, les centres hospitaliers, les centres jeunesse, les hôpitaux membres du Réseau mère-enfant, l'Université de Montréal et les autres centres hospitaliers universitaires. Il nous faut de plus en plus travailler de manière à ce que les soins de base soient assurés aux mères et aux enfants où qu'ils soient au Québec et le plus près possible de leur domicile. Nous tenons à remercier tous nos partenaires sans qui notre action serait limitée. Enfin, nous voulons remercier les parents qui nous font confiance et qui s'impliquent dans la réalisation de notre mission.



**Monic Houde**  
Présidente du conseil d'administration



**Khiem Dao**  
Directeur général



Rapport annuel 2003-2004  
CHU Sainte-Justine



**CHU Sainte-Justine**  
Le centre hospitalier  
universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants



Université de Montréal

**> Nos équipes tissent sans cesse de nouveaux liens afin d'intensifier le travail en réseau.** Le projet du dossier du patient partageable, lancé par le CHU Sainte-Justine en collaboration avec le Centre hospitalier Saint-Eustache et la Cité de la Santé de Laval, a fait ses preuves et pourra dorénavant s'étendre ailleurs dans le réseau de la santé. Les avantages sont importants : en fournissant aux professionnels de la santé un accès plus rapide aux résultats d'examen, de laboratoire et d'imagerie médicale des enfants et des mères, la qualité des services s'en trouve grandement améliorée. Ce projet, appelé « Arc-en-ciel », est appelé à se déployer de façon beaucoup plus large, notamment avec l'appui d'Inforoute Santé. Les retombées s'annoncent nombreuses et prometteuses.

**> La maltraitance chez les enfants et les adolescents.** La situation des enfants victimes de maltraitance est un problème de santé majeur qui préoccupe au plus haut point nos équipes de spécialistes. C'est dans le but de trouver des moyens de prévenir ces abus, d'améliorer les interventions et de mettre en commun des expertises diverses que Sainte-Justine en collaboration avec le ministère de la Santé et des services sociaux a réuni près de 600 intervenants et spécialistes des secteurs de la santé, de l'éducation, de la sécurité publique et de la justice. Ce premier colloque québécois sur la maltraitance a favorisé les échanges et les communications entre les différents réseaux impliqués pour venir en aide à ces enfants en difficultés.

**> Montréal International appuie le Réseau mère-enfant de la Francophonie :** le CHU Sainte-Justine, au nom du Réseau mère-enfant de la Francophonie, a signé une entente de partenariat avec Montréal International, un organisme qui voit à promouvoir l'implantation à Montréal d'organisations internationales.

Grâce à cette collaboration, le Réseau mère-enfant de la Francophonie entend dynamiser les projets cliniques et de recherche auxquels participent les centres hospitaliers mère-enfant de la France, de la Belgique, de la Suisse, du Luxembourg et du Québec. Le but de l'opération : l'accès à des soins de santé de qualité pour les mères et les enfants des pays membres de la communauté francophone.

**> L'enfant n'est pas un adulte en miniature :** c'est parce que les soins qu'un enfant nécessite aux portes de la mort sont spécifiques et différents de chez l'adulte, que Sainte-Justine a réuni près de 300 professionnels de la santé de la francophonie afin d'échanger sur les meilleures pratiques cliniques en soins palliatifs pédiatriques. Des cliniciens, des éthiciens et des parents ont partagé leurs expériences sur divers sujets. *Alors qu'il s'en va vers la mort, l'enfant vit cette période différemment de l'adulte... ses proches ont l'impression de perdre jusqu'à leur avenir.*

**> Opération Relance 2004 :** au début de l'année, une importante opération de relance a été effectuée auprès de 2 700 patients. Cette vaste opération a mobilisé plus de 150 personnes dans la mise sur pied de centres d'appels, de prélèvements et d'analyses. Conscientes de l'inquiétude des parents et de l'impact de cette inter-

vention auprès de la population, les équipes de Sainte-Justine ont tout mis en œuvre afin d'agir de façon transparente, rapide et efficace.

Cette opération s'est avérée concluante grâce à la collaboration des médias, de la population et aussi des parents qui ont compris l'importance de la situation et répondu avec empressement à cette relance.

**> Pour que les enfants asthmatiques respirent mieux,** le CHU Sainte-Justine a lancé un programme qui vise à améliorer l'état de santé et la qualité de vie des enfants qui sont touchés par l'asthme. Ils sont nombreux à se présenter à l'urgence de Sainte-Justine pour une crise d'asthme et plusieurs viennent plus d'une fois pour le même problème. Le projet, appelé PRIISME, réunit des professionnels de la santé dans le traitement de cette maladie chronique. Les résultats attendus ? Une réduction des visites à l'urgence de l'hôpital, une meilleure utilisation des médicaments, une diminution des effets de la maladie sur le développement de l'enfant et donc une amélioration de la qualité de vie de l'enfant et de ses proches.

Qu'ils travaillent au CLSC Côte-des-Neiges, Parc Extension ou Saint-Louis-du-Parc, dans des cliniques médicales ou des pharmacies communautaires, ces intervenants peuvent maintenant partager les mêmes outils afin d'assurer une meilleure prise en charge de la maladie. Les autres partenaires de ce projet sont le Réseau québécois de l'asthme, de l'Association pulmonaire du Québec et la société pharmaceutique GlaxoSmithKline, formatrice du programme PRIISME.

**> Le Prix Sainte-Justine :** c'est au cours de l'année que Sainte-Justine créait un prix dans le but de reconnaître la contribution d'un de ses membres qui s'est avérée prépondérante pour Sainte-Justine mais aussi pour la société québécoise. Dr Gloria Jeliu, pédiatre, a été la première récipiendaire de ce prix pour ses réalisations dans les domaines de la pédiatrie sociale et du développement de l'enfant. Toujours active à Sainte-Justine, elle a formé plusieurs générations de pédiatres au Québec. En 1972, elle fondait l'une des premières cliniques de protection de la jeunesse, la « Clinique des enfants maltraités ».

**> Grandir en santé :** la vaste campagne de développement « Grandir en santé », lancée par la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine, a porté fruit. Les membres de la communauté des affaires, la population, les bénévoles et le personnel ont démontré un attachement et une sympathie indéniables à la cause des mères et des enfants. Nous sommes confiants qu'avec cet appui, nous serons en mesure de rencontrer notre objectif et même de le dépasser.

**> Une grande fête champêtre,** à caractère familial, s'est tenue sur les terrains de l'hôpital à l'intention de la clientèle de Sainte-Justine. Des centaines d'enfants et de parents sont venus s'amuser en compagnie d'artistes invités, de jongleurs, de clowns, de mascottes. Cette journée, Sainte-Justine en fête, a été une réussite grâce à la collaboration d'une équipe dynamique de bénévoles.

## FONDS D'EXPLOITATION 2003-2004

| Dépenses par secteur d'activités      |                       |              |
|---------------------------------------|-----------------------|--------------|
| Secteur                               | Dépenses              | %            |
| Serv. diagnostiques et thérapeutiques | 71 774 868            | 34 %         |
| Soins infirmiers                      | 50 608 457            | 22,5 %       |
| Réadaptation                          | 16 084 862            | 8 %          |
| Services ambulatoires                 | 15 199 390            | 7 %          |
| Soins spécialisés à domicile          | 2 032 964             | 1 %          |
| Enseignement (soutien)                | 1 820 659             | 1 %          |
| Services de soutien                   | 10 472 995            | 5 %          |
| Services administratifs               | 14 598 846            | 7 %          |
| Services techniques                   | 29 351 470            | 14 %         |
| Dépenses non-réparties                | 1 331 258             | 0,5 %        |
| <b>Total</b>                          | <b>213 275 769 \$</b> | <b>100 %</b> |

La Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine a versé au cours de la dernière année la somme de 8 145 000 \$. Cette contribution a permis la réalisation de plusieurs projets de recherche et l'acquisition d'équipements spécialisés.

Nos remerciements s'adressent également aux autres fondations et organismes qui appuient notre mission.

## ÉTATS FINANCIERS 2003-2004

| Fonds d'exploitation                                      |                       |                   |
|---|-----------------------|-------------------|
|   | 2003-2004             |                   |
|   | Activités principales | Autres activités  |
| <b>Revenus</b>  |                       |                   |
| Financement de la RRSSS                                   | 192 752 107           |                   |
| Contributions des usagers                                 | 4 218 112             |                   |
| Ventes de services  | 2 461 766             |                   |
| Subventions fédérales et d'autres organismes de recherche |                       | 21 454 965        |
| Financement de la RAMQ (Résidents et internes)            |                       | 4 035 592         |
| Enseignement (U. de Montréal)                             |                       | 1 455 555         |
| Services d'aides techniques                               |                       | 3 350 986         |
| Aides à la communication                                  |                       | 665 032           |
| Autres revenus  | 4 494 835             | 433 779           |
| <b>Total des revenus</b>                                  | <b>203 926 820</b>    | <b>31 395 909</b> |
| <b>Dépenses</b>   |                       |                   |
| Salaires  | 114 033 437           | 14 700 509        |
| Avantages sociaux   | 48 218 336            | 4 137 252         |
| Autres dépenses   | 51 023 996            | 13 054 678        |
| <b>Total des dépenses</b>                                 | <b>213 275 769</b>    | <b>31 892 439</b> |
| <b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>                   | <b>(9 348 949*)</b>   | <b>(496 530)</b>  |

\* Respect de la cible budgétaire autorisée

## FONDS D'IMMOBILISATIONS 2003-2004

| Revenus par source de financement |                  |              |
|-----------------------------------|------------------|--------------|
| R.R.S.S.S.                        | 5 377 964        | 59 %         |
| Fondations                        | 1 440 515        | 16 %         |
| Recherche                         | 2 036 012        | 23 %         |
| Autres sources                    | 204 574          | 2 %          |
| <b>Total</b>                      | <b>9 059 065</b> | <b>100 %</b> |

## TABLEAU DES ACTIVITÉS 2003-2004

| 2003-2004                          |         |
|------------------------------------|---------|
| <b>Admissions</b>                  | 19 213  |
| <b>Jours d'hospitalisation</b>     | 124 795 |
| - Courte durée                     | 109 546 |
| - Longue durée                     | 9 154   |
| - Réadaptation                     | 6 095   |
| Soins de jour - traitements        | 23 662  |
| <b>Réadaptation</b>                |         |
| - Heures de prestation de services | 166 503 |
| - Nombre d'usagers                 | 5 186   |
| <b>Bloc opératoire</b>             |         |
| - Usagers                          | 9 433   |
| - % chirurgie d'un jour            | 55,7 %  |
| Accouchements                      | 3 296   |
| Visites à l'urgence                | 59 130  |
| Consultations externes             | 161 777 |

## ACTUALITÉS

# Pluie de poursuites contre les agences de recouvrement

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Pendant sept ou huit mois, la caissière Francine Cardinal tremblait à l'idée de répondre au téléphone. « Ça appelait sans arrêt. Et même quand je ne décrochais pas, j'entendais la voix à travers le répondeur : *Mon écoeurante de salope, pense-tu que je le sais pas que tu m'écoutes et que tu ne veux pas payer...* »

« Je devais moins de 500 \$, précise la résidente de Rigaud. J'en donnais un peu à chaque fois, mais ce n'était jamais assez. Ces gens-là existent pour te démolir, pas pour

conclure une entente. C'est de la vraie cruauté mentale ! »

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la jeune mère ne recevait pas les appels d'un *shylock*, mais plutôt d'une agence de recouvrement détenant un permis de l'Office de protection du consommateur (OPC). Et il ne s'agit pas d'un cas isolé.

Depuis deux ans, l'OPC observe une épidémie d'abus. En 2003 et 2004, 897 citoyens lui rapportaient des histoires semblables à celle de Mme Cardinal, contre 603 au cours des deux années précédentes. Une hausse si importante, que l'organisme a déclenché une enquête ma-

jeure, pour annoncer hier le dépôt de 146 accusations pénales contre six des 90 agences enregistrées au Québec. Deux autres ont déjà plaidé coupable.

« On n'est pas au Far West ! Ce n'est pas parce qu'une agence détient un permis qu'elle peut recouvrer une créance par tous les moyens qu'elle juge opportuns. La loi nous donne des droits même si on est endetté à l'égard de quelqu'un », a déclaré hier le président de l'organisme gouvernemental, Yvon Turcotte, pour inviter les citoyens lésés à consulter son site Internet.

« Les gens victimes d'abus peu-

vent aussi poursuivre aux petites créances », dit-il.

En attendant, les dérapages prennent apparemment toutes les formes. Le téléphone qui sonne au beau milieu de la nuit, ou encore, aux 10 minutes, sans relâche. Les menaces au bout du fil : « On va aviser tes voisins, ton patron, tes enfants... On va t'envoyer en prison... »

Comment expliquer l'explosion de plaintes ? D'après l'Office, les débiteurs étranglés sont tout simplement plus nombreux. « Le crédit est de plus en plus accessible. On reçoit des lettres disant que notre limite a été « pré-approu-

vée ». Les gens se mettent à dépenser trop et, au moindre coup dur, ils ne peuvent plus faire face à leurs obligations », avance M. Turcotte. La semaine dernière, l'Institut de la statistique révélait ainsi que les Québécois devaient près de 30 % de leur revenu disponible en 2003, contre moins de 16 % en 1981.

Au total, 37 citoyens lésés ont collaboré à l'enquête de l'Office. Les agences poursuivies sont : ARO, TCR, Réseau NOR-DON, Services financiers NCO, AAA Services de crédit et de recouvrement ainsi que Créances garanties du Canada. Les agences FDR et Com Crédit ont déjà plaidé coupable.

Au total, elles pourraient être contraintes de payer 141 463 \$ d'amende, soit quelques centaines ou quelques milliers de dollars par chef d'accusation. C'est peut-être peu, concède l'avocat de l'Office, Marc Migneault : « Mais les entreprises qui font affaire avec ces agences ne seront sûrement pas heureuses d'apprendre ce qu'on leur reproche. »

## Accusations maintenues contre Wooley

CHRISTIANE DESJARDINS

Les avocats de Gregory Wooley ont échoué en Cour supérieure, hier, dans leur tentative d'éviter un quatrième procès à ce membre des défunts Rockers du gang de Maurice Boucher.

À la suite de l'acquiescement de Wooley d'une accusation de meurtre obtenu récemment devant jury, Mes Léo-René Maranda et Cristina Nedelcu demandaient hier au juge Réjean Paul d'abandonner toutes les autres accusations visant Wooley. En fait, il s'agit d'accusations de complots pour meurtre, trafic de stupéfiants et gangstérisme qui pèsent sur Wooley depuis son arrestation en mars 2001. Ils alléguaient d'abord que la Cour supérieure avait perdu juridiction sur Wooley, puis qu'on ne pouvait juger leur client en raison d'un trop grand écoulement du temps depuis son arrestation. La réponse du juge ne s'est pas fait attendre. Il a asséné un « non » bien senti aux avocats, et ce sans que la Couronne ait à lever le petit doigt. « L'intérêt de la société exige qu'il subisse un procès, et on peut le fixer très rapidement », a répondu le juge Paul.

Wooley, seul Noir dans l'organisation des Hells Angels, avait été arrêté en mars 2001 en même temps qu'une centaine de personnes membres ou proches du gang.

## Les honneurs d'un ancien combattant renommé seront mis à l'encan



PHOTO PAUL CHIASSON, PC ©

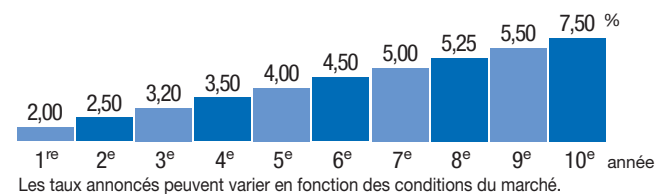
Les honneurs militaires de l'un des soldats canadiens les plus décorés, le brigadier général Dollard Ménard, mort il y a huit ans, seront bientôt mis à l'encan à Montréal par son fils cadet. Charles Ménard explique n'avoir guère le choix, car d'entreposer les possessions de son père coûte des centaines de dollars par mois à la famille. Quant aux autorités provinciales et fédérales, elles ont refusé de les acheter. Dollard Ménard est considéré comme un héros canadien. En 1942, bien qu'il ait été blessé cinq fois au combat, il avait continué à diriger ses troupes lors du débarquement de Dieppe. Âgé de 29 ans, il était alors au commandement des Fusiliers Mont-Royal. Il fut nommé brigadier général en 1956 et commandant de la deuxième brigade de 1956 à 1958. Il parvint à faire adopter le français comme langue de commandement des unités francophones de l'armée canadienne alors qu'il occupait la fonction de commandant du secteur est du Québec, de 1958 à 1965. Il fut couronné Grand Officier de l'Ordre du Canada, en 1993, et Membre de l'Ordre du service distingué et de la Légion d'honneur de France.

Pour plus tard,  
c'est maintenant :

# 1 800 463-5229

## REER Obligations à taux progressif

Plus vous investissez tôt et longtemps, plus c'est payant. Capital garanti.



BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Si vous désirez rencontrer un agent d'investissement, passez au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec

3284415

## Grosse arnaque Cinq hommes d'affaires suspectés

ANDRÉ CÉDILOT

Cinq hommes d'affaires, dont un ancien employé des caisses Desjardins, seraient au coeur d'une fraude de plusieurs millions de dollars touchant le programme de prêt aux petites entreprises (PPE) du gouvernement fédéral.

L'exploit des principaux artisans de cette arnaque aura été d'obtenir à au moins six reprises, en quelques mois, des prêts de plus de 250 000 \$ pour l'achat d'un véhicule de transfert de barrière (VTB) qui n'existant pas, de même que de « machines à café », presque toutes aussi introuvables !

Les suspects, Serge Lafortune, 56 ans, de Montréal, Pierre Cadieux, 54 ans, de Saint-Hubert, Fernando Charest, 52 ans, de Varennes, Pierre Bérard, 56 ans, de Sorel-Tracy, et Michel Desroches, 44 ans, de Drummondville, comparaitront le 18 janvier prochain en Cour du Québec, à Joliette.

D'après les documents que *La Presse* a consultés, hier, au palais de justice de Joliette, les fraudes ont été réalisées par le biais d'entreprises profitant de « prêts PPE » qui leurs ont été consentis par des spécialistes du financement aux entreprises du Mouvement Desjardins. Destinés à des compagnies en démarrage, ces emprunts sont cautionnés à 75 % par Industrie Canada.

C'est sensiblement la même façon de faire délictueuse qui avait entaché le controversé plan Paillé, au milieu des années 90. À l'instar de l'actuel programme PPE, cette initiative du gouvernement du Québec avait pour but d'aider les entrepreneurs locaux à obtenir du financement, tout en rassurant les institutions prêteuses.

À noter cependant, que les fonds gouvernementaux sont protégés en pareils cas. Au bout du compte, dans le cas présent, ce sont les compagnies d'assurances de Desjardins qui paieront les pertes, a-t-on indiqué.

C'est à la suite d'une enquête de Secur, filiale de Desjardins, que le service des crimes économiques de la Sûreté du Québec a été saisi du dossier, en décembre 2002. Selon les documents de cour, tout a commencé l'année précédente quand un dirigeant de Desjardins a été intrigué par « trois dossiers litigieux autorisés par Pierre Cadieux, dont un au groupe Lafortune, Charest », dont les paiements en remboursements des prêts connaissaient des retards inquiétants.

Ironiquement, indiquent dans une déclaration sous serment les enquêteurs de la SQ, M<sup>re</sup> Marc-André Sirois, engagé par Desjardins pour s'occuper de l'affaire, avait peu auparavant eu à traiter, cette fois pour le compte de la Banque de Montréal, un troublant dossier de « prêt PPE » impliquant l'achat d'un VTB, ce curieux véhicule qui sert à déplacer les blocs de béton sur les chantiers de construction des autoroutes.

Il n'en fallait évidemment pas plus pour renforcer les soupçons de Desjardins, d'autant que les noms de Lafortune et Charest figuraient aussi dans les transactions avec la Banque de Montréal. Lors d'une rencontre dans le bureau de l'avocat de Lafortune, en août 2002, M<sup>re</sup> Sirois et M<sup>me</sup> Carole Matteau, une dirigeante de Desjardins, se seraient notamment fait dire que « les VTB n'existaient pas et n'étaient même pas en construction ». Et que les factures de vente des VTB apparaissant dans les dossiers de prêts avaient été falsifiées pour obtenir du financement.

Conseiller en crédit pour le Centre financier aux entreprises de Lanau-dière Ouest depuis 1999, Pierre Cadieux a été mis à la porte de la succursale de Saint-Lin le 10 juillet 2002. Il y avait alors près d'un an qu'il lui était interdit de faire des prêts à quiconque. D'après l'enquête de la SQ — on l'a notamment suivi à maintes reprises —, Cadieux aurait touché des milliers de dollars en pots-de-vin pour ses services.

# Nous avons réuni la famille pour la nouvelle année.



## Odyssey LX 2005



Odyssey Touring  
illustrée

Prix de location

# 358\$\*

par mois/48 mois

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$  
comptant disponible**

Transport et préparation inclus

Prix de location

# 298\$\*

par mois/48 mois

## CR-V LX 2005



CR-V EX  
illustré

# 0\$

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$  
comptant disponible**

Transport et préparation inclus

## Pilot LX 2005



Pilot EX  
illustré

Prix de location

# 468\$\*

par mois/48 mois

# 0\$

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$  
comptant disponible**

Transport et préparation inclus

**OUI, ON A FAIT  
LE PLEIN** 

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



**HONDA**

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [www.honda.ca](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

\*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. \*Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Odyssey LX 2005 (modèle RL3825E) : a) 358 \$, b) 6 926 \$, c) 24 110 \$; Pilot LX (modèle YF1815E) : a) 468 \$, b) 4 165 \$, c) 26 629 \$; CR-V LX (modèle RD7755E) : a) 298 \$, b) 4 911 \$, c) 19 215 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif.

# SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION (514) 285-7070  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
[cyberpresse.ca/abonnement](http://cyberpresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
[pettesannonces@lapresse.ca](mailto:pettesannonces@lapresse.ca)

DÉCÈS (514) 285-6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES (514) 285-7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## VACHE FOLLE

# La réouverture de la frontière ne sera pas compromise, croit un expert

ÉMILIE CÔTÉ

Michel Dessureault, président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, s'est fait rassurant, hier, alors que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) confirmait un deuxième cas de maladie de vache folle en moins de deux semaines, le troisième en moins de deux ans. Selon lui, cette annonce ne compromettra pas la réouverture de la frontière américaine aux exportations canadiennes de bœuf, prévue pour le 7 mars.

M. Dessureault souligne que des experts internationaux avaient averti les producteurs et les autorités que d'autres cas d'encéphalopathie spongiforme bovine

(ESB) pourraient être détectés, précisant que cette troisième vache « folle » est née en 1998, soit quelques mois après l'interdiction de l'utilisation de la farine animale. « Cela ne change en rien le statut du Canada », dit-il, précisant que selon les règles de l'OIE (Office international des épizooties), il faudrait que 10 cas supplémentaires de vache folle soient déclarés cette année pour que le Canada perde le statut de « pays à risque minimal », ce qu'il juge « improbable ».

« Il y aura des pressions politiques, concède-t-il. Mais sur une base scientifique, tous les éléments sont là pour rassurer tout le monde. »

Le troisième cas d'ESB décelé en

Alberta en moins de deux ans au pays démontre l'efficacité de notre programme de surveillance, soutient M. Dessureault. « Au Canada, les mesures de l'Agence d'inspection des aliments sont 10 fois supérieures à celles de l'OIE, permettant de détecter le moindre cas. Aussitôt qu'un animal est considéré à risque, il est immédiatement retiré de la chaîne alimentaire. Je pense que le gouvernement américain sait reconnaître cette rigueur. »

### Moins optimiste

Orence Mainville, producteur de bouvillons d'abattage de Farnham, est beaucoup moins optimiste que le président de la Fédération des producteurs de bovins.

Dès hier matin, il ressentait déjà les effets de l'annonce de l'ACIA, des éleveurs de l'Ouest canadien lui téléphonant sans cesse pour lui vendre des bêtes. « Alors que la semaine passée, c'était difficile d'en acheter parce qu'on parlait de rouvrir la frontière. »

« Quand un ami producteur m'a confirmé la nouvelle, je suis tombé en bas de ma chaise, dit-il. Je ne veux pas endurer l'histoire de la maudite vache folle encore une fois. »

Dernièrement, il était parvenu à vendre la carcasse 1,54 \$ la livre. Durant la période creuse de la crise, le prix avait chuté à 0,50 \$. Avant l'annonce d'hier, il gardait bon espoir d'empocher 1,75 \$ par livre de carcasse vendue dès le

printemps, comme dans « le bon vieux temps ».

Depuis que le premier cas de vache folle a été déclaré, la valeur de son inventaire (3 millions) a chuté d'environ 20 %. Avec l'annonce de la réouverture de la frontière, il s'attendait à récupérer 400 000 \$ des 600 000 \$ qu'il aurait perdus d'ici le mois de mars. « Mon banquier va commencer à faire des grimaces. Il m'attend, mais il va commencer à penser que la perte est permanente. »

En attendant de voir la réaction du gouvernement américain, M. Mainville ne compte pas acheter d'animaux.

« On vient de se faire assoir une autre fois. Je ne peux plus risquer. J'ai trop d'argent qui est disparu », dit-il.

Par ailleurs, la ministre de l'Agriculture du Québec, Françoise Gauthier, donnera une conférence de presse aujourd'hui au cours de laquelle elle annoncera des mesures d'aide pour les producteurs de bovins de réforme.

## 3<sup>e</sup> cas de vache folle en moins de 2 ans

VACHE suite de la page A1

Le ministre de l'Agriculture, Andy Mitchell, a indiqué hier avoir informé son homologue américaine, Ann Veneman, de ce troisième cas de maladie de vache folle au cours d'un entretien téléphonique. Le ministre a affirmé n'avoir obtenu aucune assurance des autorités américaines qu'elles maintiendront leur décision de

de vives pressions de la part des éleveurs de bovins des États-Unis pour renverser la décision de rouvrir la frontière aux exportations canadiennes à la suite de la découverte d'un deuxième cas de maladie de vache folle le 30 décembre dernier, a réagi avec prudence. Dans un communiqué de presse, le chef des services d'inspection vétérinaire du USDA, Ron DeHaven, a dit avoir toujours

tail, le USDA a décidé d'envoyer une équipe d'experts afin « d'évaluer les circonstances entourant la découverte de ce nouveau cas ». Les résultats de cette enquête détermineront si les États-Unis maintiennent ou non leur décision de rouvrir leur frontière.

### Martin confiant

Réagissant à cette nouvelle qui pourrait être dévastatrice pour l'industrie canadienne du bœuf qui accuse des pertes de plus de cinq milliards de dollars depuis que l'embargo a été imposé il y a plus de 20 mois, le premier ministre Paul Martin s'est dit convaincu que les États-Unis respecteront leur engagement de rouvrir la frontière. « Je pense que c'est la science canadienne et la confiance dans la science canadienne qui va prévaloir », a commenté le premier ministre avant de présider une réunion de son cabinet afin de préparer la rentrée parlementaire du 31 janvier.

### Pas « totalement une surprise »

Le vétérinaire en chef de l'ACIA, Brian Evans, a indiqué que ce nouveau cas n'est pas « totalement une surprise » et qu'aucune partie de l'animal en question n'est entrée dans la chaîne alimentaire humaine ou animale.

Il a précisé que la bête a vraisemblablement été contaminée par de la nourriture produite avant l'interdiction d'utiliser les farines animales en 1997. « Des aliments pour bovins achetés avant l'interdiction pourraient être restés dans certaines fermes pendant un laps de temps après la mise

en place de l'interdiction », a dit M. Evans. L'ACIA mène tout de même une enquête afin de déterminer avec quoi l'animal aurait été nourri durant les premières années de son existence pour cerner la source exacte d'approvisionnement.

« Le Canada a mis au point des mesures de protection contre l'ESB axées sur des principes scientifiques pour protéger la santé des humains et des animaux en tenant compte du fait qu'un petit nombre d'animaux pourraient être infectés par l'ESB et que ce nombre ne cesse de diminuer », a expliqué M. Evans.

### Série de mesures

Le ministre Andy Mitchell a annoncé hier une série de mesures visant à rassurer les Canadiens et les principaux partenaires commerciaux du Canada. Entre autres choses, il a demandé à l'ACIA de revoir les politiques de contrôle de l'alimentation de bovins d'ici le début de mars et il compte visiter certains pays, dont le Mexique la semaine prochaine et les États-Unis plus tard, pour expliquer les mesures de contrôles prises par le Canada.

« Le gouvernement entend bien soutenir l'industrie canadienne du bœuf afin de l'aider à relever les défis qui l'attendent au cours des prochains mois », a déclaré le ministre.

Depuis la découverte du premier cas, en mai 2003, le gouvernement canadien a multiplié les contrôles et les tests de dépistage afin de rassurer les consommateurs et les pays importateurs, notamment les États-Unis. Mais les deux derniers cas de maladie de vache folle en moins de deux semaines au pays ont déjà des réper-

ussions à l'étranger. L'Ukraine a en effet annoncé hier un embargo sur les exportations canadiennes de bœuf. Le gouvernement ukrainien a décidé d'agir à la suite de la découverte du cas du 30 décembre, une vache laitière de 8 ans née avant l'interdiction des farines animales.

Le Bloc québécois a de nouveau exigé hier que le gouvernement fédéral désigne des « zones sanitaires » au pays afin d'éviter que les éleveurs québécois soient de nouveau pénalisés par ce nouveau cas de maladie de vache folle en Alberta.

« Le Canada a mis au point des mesures de protection contre l'ESB axées sur des principes scientifiques pour protéger la santé des humains et des animaux en tenant compte du fait qu'un petit nombre d'animaux pourraient être infectés par l'ESB et que ce nombre ne cesse de diminuer. »

rouvrir la frontière.

« Les Américains ont été informés de la situation. Ils sont en train de l'évaluer. Après avoir réfléchi à tout ce que nous leur avons dit, je présume qu'ils vont nous faire part de leur décision », a déclaré le ministre Mitchell en conférence de presse, réitérant sa conviction que le bœuf canadien est propre à la consommation et que la science va prévaloir.

Le département américain de l'Agriculture (USDA), qui fait déjà l'objet

« confiance » que les mesures de contrôle prises par le Canada pour éviter la propagation de cas de maladie de vache folle sont suffisantes et que les mesures prises par les autorités américaines protègent également les consommateurs et les bovins aux États-Unis.

Mais compte tenu que l'animal en question est une bête de moins de sept ans qui est née après que le Canada a interdit en 1997 des farines animales dans l'alimentation du bé-

## Précisions

Victimes du tsunami

Dans notre numéro d'hier, une erreur s'est glissée sur l'identité d'une des victimes du tsunami dans le texte intitulé « Le nombre de disparus canadiens ramené à 37 », publié en page A2. Il s'agit de M. Gilles Bouchard, de Gatineau, et non pas de M. Gilles Blanchard. Nos excuses.

Irving Grundman

Dans la chronique d'Yves Boivert, intitulée « Vieux crook » et publiée en page A1 de notre numéro d'hier, une erreur s'est malheureusement glissée. Contrairement à ce que nous avons écrit, Irving Grundman a été directeur général du Canadien de Montréal de 1978 à 1983. Nos excuses.

# SOLDE D'HIVER HARRY ROSEN

## RÉDUCTIONS ADDITIONNELLES

POUR UN TEMPS LIMITÉ

**OBTENEZ 100 \$  
DE RABAIS ADDITIONNEL**

à l'achat d'un complet, d'un pardessus,  
d'un vêtement d'extérieur en cuir ou d'un ensemble  
veston sport et pantalon déjà soldé.

Rabais offerts uniquement sur les articles déjà soldés.

CERTAINS  
VÊTEMENTS  
SPORT GRIFFÉS  
maintenant offerts  
**À 50 % DE RABAIS**

De nombreux autres articles offerts à rabais dans tous nos rayons.

Hâtez-vous pour profiter du meilleur choix.

La marchandise n'est pas toute soldée. Service de retouche en sus pour les articles dont le prix est réduit de 50 % ou plus.

HARRY ROSEN

# UNE ÉMISSION QUI SÉDUIT LES HOMMES ET FAIT CRAQUER LES FEMMES



AVEC JULIEN POULIN, LOUIS CHAMPAGNE, JULIE PERREAU ET CLAUDE LEGAULT

DÉBUT CE SOIR 21 H 30

## MINUIT, LE SOIR



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

[WWW.RADIO-CANADA.CA/MINUIT](http://WWW.RADIO-CANADA.CA/MINUIT)

## SUITES DE LA UNE

## Le juge Gomery malmené par l'avocat de Jean Chrétien

## GOMERY

suite de la page A1

« Vous avez fait des commentaires sur la preuve, fait des observations de nature politique et avez déclaré que vous « n'aviez rien à perdre » et que « vous vous fichiez de ce qu'ils pensent » parce que vous « n'aviez pas d'ambitions » et que votre retraite était imminente », a ajouté M<sup>e</sup> Scott.

## Gestion « catastrophique »

Le juge Gomery a en effet confié à quelques journaux avant Noël, dont *La Presse*, qu'il en était arrivé à la même conclusion que Sheila Fraser (la vérificatrice générale) que la gestion du programme de commandites était catastrophique, que les juges ne supportaient pas qu'on leur mente, qu'il était impossible de ne pas aimer Chuck Guité, qu'il était « un charmant coquin qui avait envouté son département », que les conclusions de son enquête pourraient être nuisibles à la carrière de certains et que son rapport « pourrait avoir plus de conséquences

pour un gouvernement minoritaire que pour un gouvernement majoritaire ». Le commissaire avait aussi affirmé que sa commission était « le meilleur *show* en ville » et que la « partie juteuse » allait être révélée aux audiences de Montréal.

En citant ces exemples, David Scott a même fait la leçon au juge Gomery en lui rappelant qu'il avait

les rassure en leur donnant la certitude qu'il veillera à l'avenir à assurer à leurs clients un climat d'objectivité.

## Évolution du rôle des juges

Le juge Gomery a rejeté ces reproches invoquant l'évolution du rôle des juges depuis 50 ans. « Il y a 50 ans, a-t-il répondu à ses détracteurs,

n'est plus le cas. Ils interviennent activement dans les procès et les commissions. Je pense que l'on attend même d'eux qu'ils fassent des commentaires parfois à des témoins ou qu'ils posent des questions et même révèlent leurs impressions sur les éléments mis en preuve. »

Le commissaire Gomery a assuré les procureurs qu'il n'avait tiré aucune conclusion dans l'affaire des commandites.

« Cela me surprend que quelqu'un ait pu penser que j'ai déjà tiré des conclusions alors que mon expérience de juge m'a démontré à maintes reprises que les juges doivent garder l'esprit ouvert jusqu'à ce que toute la preuve leur ait été présentée. »

M<sup>e</sup> David Scott a déclaré aux journalistes plus tard qu'il n'était pas satisfait de la réponse du commissaire, qu'il était encore sous le choc et qu'il devait réfléchir à ce qu'il fera. Il a ajouté qu'il considérerait la possibilité de demander à la Cour fédérale la récusation du magistrat.

## Paperasse nébuleuse

À la suite de cette ouverture théâtrale, le témoignage de Marc LeFrançois, ancien président et chef de direction de VIA Rail, a permis simplement hier de comprendre que toute la paperasse entourant la commandite de la série *Maurice Richard* était pour le moins nébuleuse. M. LeFrançois a plaidé avec conviction, selon le mot du juge Gomery, qu'il avait agi avec transparence et honnêteté dans cette affaire.

## D'autres témoins

Enfin, la commission a annoncé hier qu'une nouvelle brochette de ministres du gouvernement Chrétien sera appelée à témoigner très prochainement, soit Diane Marleau, Pierre Pettigrew, Stéphane Dion, Martin Cauchon, Denis Coderre, Lucienne Robillard et Marcel Massé. Ces témoignages s'ajoutent à ceux déjà prévus de David Dingwall et d'Alfonso Gagliano. Quant au témoignage du premier ministre Paul Martin, il aura lieu les 10 et 11 février, immédiatement après celui de Jean Chrétien.

« Cela me surprend que quelqu'un ait pu penser que j'ai déjà tiré des conclusions alors que mon expérience de juge m'a démontré à maintes reprises que les juges doivent garder l'esprit ouvert jusqu'à ce que toute la preuve leur ait été présentée. »

« le devoir d'éviter de tirer des conclusions avant d'avoir entendu toute la preuve » et qu'il n'était pas en mesure aujourd'hui de tirer de telles conclusions. M<sup>e</sup> Guy Pratte a renchéri en lançant au juge que « l'objectif de la commission n'est pas un lynchage public ». Les deux avocats ont demandé au commissaire qu'il

la plupart des juges restaient assis et impassibles durant toutes les audiences. Jamais ils ne faisaient d'intervention, jamais ils ne posaient de questions et jamais ils ne faisaient de commentaires. Ils ne disaient rien jusqu'au jugement. On considérerait cela comme une conduite judiciaire adéquate. Aujourd'hui, ce

## Des bâtons dans les roues des fumeurs

FUMEURS suite de la page A1

Une cinquantaine de groupes ont déjà été ciblés afin de donner leur opinion sur la question du contrôle du tabac et de la fumée secondaire, mais c'est l'ensemble de la population qui est invitée à déposer un mémoire d'ici le 25 février.

Le document de consultation propose plusieurs pistes en suggérant notamment d'interdire la cigarette dans les restaurants, les bars et les casinos, mais également sur les terrains des écoles primaires et secondaires, de même que dans les entrées des édifices publics et les aires communes des édifices à logements comptant de deux à 12 appartements.

Cette nouvelle consultation publique pourrait accélérer le processus législatif, croit M. Couillard qui a indiqué que les nouvelles dispositions de la loi pourraient entrer en vigueur à l'automne ou au début 2006. La province pourrait alors bannir totalement le tabac des lieux publics, a-t-il laissé entendre.

Déjà, la Saskatchewan est devenue une province sans fumée le 1<sup>er</sup> janvier en interdisant la cigarette dans tous les lieux publics. Quant au gouvernement ontarien, il a déposé en décembre un projet de loi visant à interdire le tabac de tous les lieux de travail et les espaces publics fermés d'ici 2006.

Adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale en juin 1998, la Loi sur le contrôle du tabac au Québec limite la fumée du tabac dans plusieurs

endroits publics, notamment les restaurants, les casinos, les centres commerciaux et les entreprises, en restreignant les fumeurs à allumer leurs cigarettes dans des espaces définis et ventilés.

Les amendements apportés pourraient cependant aller beaucoup plus loin. Il est ainsi question de mieux définir les commerces qui auront le droit de vendre des cigarettes ou d'autres produits du tabac, comme le propose le document de consultation dévoilé hier.

« Il faut au moins réglementer l'endroit où les points de vente se situent. C'est clair que dans les dépanneurs ou les commerces, il faut pouvoir vendre des cigarettes, mais si on a un événement sportif, lorsqu'on a des points de vente en plein air un peu partout avec des organismes de promotion parfois assez agressifs, je pense que c'est là qu'il faut intervenir », a déclaré le ministre.

Cette idée sourit d'ailleurs à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. « Il faut que ce type de vente soit encadré, au moins autant que l'alcool », a affirmé hier le coordonnateur de la Coalition, Louis Gauvin, soulignant que la cigarette est le produit le plus nocif disponible en vente libre.

Environ un quart des Québécois âgés de plus de 15 ans fument régulièrement. Même si le pourcentage de fumeurs a diminué de 11 % de 1994 à 2001, il reste que le Québec est toujours l'une des provinces qui affichent le plus haut taux de fumeurs.

# LE SALON DE L'AUTO

DU 14 AU 23 JANVIER 2005  
Palais des congrès de Montréal

Présenté par  BANQUE LAURENTIENNE

Préparez-vous à en voir de toutes les couleurs...



des luxueuses, sportives, compactes, berlines, utilitaires et familiales.

Plus de 650 nouveaux modèles et 27 primeurs!



Du jamais vu!



Une collection unique de Ferrari d'une valeur inestimable.

Une Occasion en Or de découvrir des autos de la collection de Michel Barrette!



Admirez les luxueuses Bentley et Aston Martin.

Bertrand Godin porte-parole

[www.salonautomontreal.com](http://www.salonautomontreal.com)

Prix d'entrée (taxes incluses)

|  |         |
|--|---------|
| Adultes                                      | 12 \$   |
| Étudiants et 65 ans et plus (avec carte)     | 10 \$   |
| Groupes (20 personnes et plus)               | 10 \$   |
| Carte « Accès Montréal »                     | 10 \$   |
| Enfants 6 à 12 ans (accompagnés d'un adulte) | 4 \$    |
| Enfants moins de 6 ans                       | Gratuit |

Heures d'ouverture

|                        |               |
|------------------------|---------------|
| Du vendredi 14 janvier | 10h00 à 22h00 |
| ou samedi 22 janvier   | 10h00 à 20h00 |
| Le dimanche 23 janvier | 10h00 à 20h00 |

Service offert gratuitement aux enfants de 2 à 10 ans

Halte-garderie Sedona de KIA

En collaboration avec

LA PRESSE

COMMISSION



**FABRICVILLE**  
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON  
[www.fabricville.com](http://www.fabricville.com)

**LE SOLDE QUE VOUS ATTENDIEZ**

tissus  
**MODE et à DRAPERIE**

**ACHETEZ 1m**  
(au prix cour.)  
**2 GRATUITS**  
OBTENEZ-EN  
(de valeur égale ou moindre)

**INVENTAIRE AU COMPLET**  
**MOLLETON**  
Arctique uni ou imprimé **5,99m**

**GRANDE SÉLECTION de**  
• TRICOTS  
• Tissus POUR CHEMISIERS  
• DOUBLURES mode  
• RIPSTOP  
• COTONS imprimés  
• SERGES extensibles  
• POLYESTERS  
• Tissus pour COSTUMES **2,39m**

**COTON imprimé «VIP»** **2,99m**

**ACHAT SPÉCIAL POPELINE** **1,99m**

**FABRICVILLE**  
Visitez nous à [www.fabricville.com](http://www.fabricville.com)  
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada  
Ouvrez les dimanches de MIDI à 17h  
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**decorville** Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600

**decorville**  
@Fabricville

**TOUS LES ENSEMBLES DE TRINGLE EN BOIS 4pi ou 6pi**  
Cour. 22,98\$ ou 32,98\$.

• CORDONS • GARNITURES • GLANDS • EMBRASSES  
«Opulence»  
Cour. jusqu'à 34,99\$.

**STORES EN BAMBOU**  
Cour. à partir de 14,99\$.

**50% DE RABAIS**

**Choix de RIDEAUX prêts-à-poser**  
Cour. jusqu'à 42,99\$ par panneau  
**COUSSINS décoratifs**  
Cour. jusqu'à 42,99\$.

**LITERIE**  
Cour. jusqu'à 349,99\$.

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est. (Lun. - Ven. 9h30 à 21h • Sam. 10h à 17h) (514) 493-6666  
CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest (514) 866-1821  
M.D.G. - 6444, av. Somerset (514) 483-2685  
D.D. - 2050, boul. St-Nicolas (514) 683-4550  
LAKELIE - 8469, boul. Newman (NOUVEAU RENOVE) (514) 365-8945  
GALERIES LAVAIL - 1545, boul. Le Caribou (450) 978-1313  
CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau (NOUVEAU SUCCURSALE) (450) 672-6884  
CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (514) 699-6112  
GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910  
AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO - 1311, boul. St-Bruno (Plus de magasins à venir) (NOUVEAU SUCCURSALE) (450) 653-1303

# Le solde 125<sup>e</sup> anniversaire de Fraser

Plus de 80 000 pieds carrés de meubles traditionnels et contemporains

Jusqu'à **50%** de rabais

sur toute la marchandise en stock

## Canapés, causeuses, fauteuils et repose-pieds traditionnels

|  | Prix cour. | Solde       |
|--|------------|-------------|
| Repose-pieds à jupette chenille rose, de Barrymore                                   | 895        | <b>249</b>  |
| Fauteuil presbytère blanc cassé, jupette doublée de dentelle transparente            | 1049       | <b>449</b>  |
| Fauteuil club rose antique foncé, jupette en cascade                                 | 2479       | <b>619</b>  |
| Bergère Chippendale, imprimé tapis persan, ton rubis, de Sherrill                    | 1520       | <b>685</b>  |
| Fauteuil club à imprimé floral or/rouge/vert/café, de Century                        | 2399       | <b>719</b>  |
| Fauteuil club chenille beige/bleu acier, de Sherrill                                 | 1925       | <b>739</b>  |
| Fauteuil club ton moka, coussin haricot velours paisley, de Sherrill                 | 1995       | <b>799</b>  |
| Fauteuil inclinable à dossier piqué, chenille vert sauge pâle, de Bradington Young   | 2349       | <b>939</b>  |
| Fauteuil inclinable contemporain imprimé géométrique gris/beige, de Bradington Young | 2729       | <b>955</b>  |
| Imposante causeuse chenille beige, dossier à coussins paisley beige                  | 3195       | <b>1119</b> |
| Fauteuil club tapisserie sauge/or/paprika, de Vanguard                               | 4395       | <b>1539</b> |
| Fauteuil club rayé gris/blush/or, avec repose-pieds assorti, de Vanguard             | 4825       | <b>1689</b> |
| Canapé imprimé floral tacheté rose/vert/beige, bras Charles of London, de Barrymore  | 3945       | <b>1775</b> |
| Causeuse à imprimé floral vert/crème/lilas, de Century                               | 4579       | <b>1829</b> |
| Canapé à bras incurvés, damassé bronze, dossier à coussins, de Century               | 3995       | <b>1889</b> |
| Gros fauteuil baquet à dossier piqué, tissu vert moyen, de Century                   | 5249       | <b>2099</b> |
| Canapé à dossier ondulé inversé, damassé thème animalier bronze/noir, de Barrymore   | 7735       | <b>3479</b> |
| Canapé chenille imprimé guépard, coussins imprimé safani, de Vanguard                | 5475       | <b>2735</b> |

## Fauteuils d'appoint, divans, bancs et récamiers à cadre en bois apparent

|   |      |             |
|---|------|-------------|
| Chaise Louis XIII, damassé ivoire, cadre noyer                                      | 579  | <b>229</b>  |
| Chaise Victorienne, acajou foncé, siège rose pâle, d'Angleterre                     | 849  | <b>315</b>  |
| Chaise de style méditerranéen, fini pacanier moyen, tissu blanc cassé, de Stanley   | 829  | <b>330</b>  |
| Fauteuil Empire, cadre à incrustations acajou, siège rayé vert pâle, d'Espagne      | 849  | <b>339</b>  |
| Fauteuil de style méditerranéen, fini pacanier moyen, tissu blanc cassé, de Stanley | 975  | <b>390</b>  |
| Fauteuil Louis XVI fini acajou, tissu ton champagne                                 | 1495 | <b>525</b>  |
| Fauteuil Sheraton en acajou clair, dossier bouclier, siège ivoire, d'Angleterre     | 1539 | <b>539</b>  |
| Tabouret de bar à dossier ovale, cadre acajou, imprimé doré/bourgogne               | 1215 | <b>545</b>  |
| Chaise Louis XVI, cadre argent/or antique, brocart fleuri céleri/pêche/ivoire       | 1295 | <b>579</b>  |
| Fauteuil bergant rembourré, imprimé piqué pastel, base finie miel                   | 1895 | <b>759</b>  |
| Fauteuil Directoire en noyer, siège crème et dossier ajouré, d'Italie               | 2889 | <b>775</b>  |
| Bergère Louis XV velours noir, fini or antique pâle                                 | 1725 | <b>775</b>  |
| Chaise Louis XVI à cadre noyer, moiré rayé noir/ivoire, d'Italie                    | 2395 | <b>839</b>  |
| Repose-pieds base faux bambou fini noyer, tissu vert/noir/rouge                     | 2115 | <b>949</b>  |
| Bergère Queen Anne fini acajou, imprimé floral corail/bleu pâle                     | 2449 | <b>1099</b> |
| Fauteuil provincial français, cadre noyer antique, imprimé champêtre multicolore    | 3259 | <b>1299</b> |
| Fauteuil Louis XVI à cadre en noyer travaillé, moiré rayé noir/ivoire               | 4179 | <b>1459</b> |
| Fauteuil Louis XVI à cadre argent antique, tissu gris, Louis Henredon               | 3799 | <b>1699</b> |
| Fauteuil Louis XVI à cadre doré, larges rayures rouge/or, de Sherrill               | 4289 | <b>1715</b> |
| Bergère Louis XV, cadre en noyer foncé, imprimé charbon/velours crème               | 4449 | <b>1995</b> |

## Meubles d'appoint importés d'Espagne, d'Italie, du Portugal et d'Angleterre

|  |       |              |
|--|-------|--------------|
| Table d'appoint style espagnole, fini noyer clair, garnitures en fer                   | 1525  | <b>455</b>   |
| Table d'appoint ronde, 2 tablettes, noyer antique, dessus cuir vert, d'Espagne         | 2179  | <b>549</b>   |
| Petit bar sur roulettes, dessus basculant, en acajou, d'Espagne                        | 1995  | <b>595</b>   |
| Guéridon Empire en noyer, colonnes noires et dessus marbre, d'Italie                   | 1447  | <b>795</b>   |
| Console Directoire demi-lune, fini cerisier antique, d'Espagne                         | 1599  | <b>799</b>   |
| Vitrine à couronne, une porte, noyer clair, d'Italie                                   | 1995  | <b>899</b>   |
| Table-dînette rectangulaire Louis XV, noyer antique, d'Italie                          | 1679  | <b>999</b>   |
| Table d'appoint ronde à abattant, acajou, sur piètement Queen Anne, du Portugal        | 1995  | <b>1099</b>  |
| Table basse Sheraton à abattant, acajou à incrustations, du Portugal                   | 2295  | <b>1375</b>  |
| Table-dînette ronde style pub, noyer antique à incrustations, d'Italie                 | 2295  | <b>1375</b>  |
| Table d'appoint ronde fini cerisier antique, ferrures laiton, de France                | 2779  | <b>1665</b>  |
| Console Empire en bois ronçoux, pieds de cygne noirs, d'Italie                         | 5495  | <b>1925</b>  |
| Table basse rectangulaire, style provincial français, fini bois fruitier antique       | 4195  | <b>2095</b>  |
| Longue table de salle à manger rectangulaire, noyer antique, d'Italie                  | 6995  | <b>2595</b>  |
| Table de salle à manger ovale à abattant, acajou antique, pieds-de-biche, d'Espagne    | 6295  | <b>2829</b>  |
| Console Louis XIII 3 tablettes, noyer rustique avec incrustations, d'Italie            | 7295  | <b>2919</b>  |
| Table-dînette ronde en acajou, avec feuille et garnitures or, d'Espagne                | 6095  | <b>3045</b>  |
| Console Empire à double piètement, acajou avec garnitures or/noir, d'Espagne           | 7895  | <b>3549</b>  |
| Commode 4 tiroirs à incrustations d'acajou, d'Espagne                                  | 7195  | <b>4195</b>  |
| Table de salle à manger ovale, noyer antique, incrustations cordées, d'Italie          | 9875  | <b>5795</b>  |
| Table de salle à manger ovale, ronce de noyer, piètement volière, d'Italie             | 15595 | <b>8575</b>  |
| Grande table de salle à manger ovale, noyer nouveau, incrustations rustiques, d'Italie | 18395 | <b>10115</b> |

## Armoires, meubles, buffets et secrétaires importés d'Europe

|  | Prix cour. | Solde       |
|--|------------|-------------|
| Armoire à chaussures en cerisier moyen, d'Espagne                            | 1479       | <b>815</b>  |
| Meuble télé en cerisier, avec panneau imitation chiffonnier, d'Espagne       | 3595       | <b>1439</b> |
| Armoire à argenterie Sheraton sur pieds, acajou à incrustations, du Portugal | 3495       | <b>2095</b> |
| Armoire télé à portes coulissantes, noyer antique, d'Espagne                 | 5399       | <b>2159</b> |
| Vitrine 2 portes fini acajou foncé à incrustations, d'Espagne                | 3695       | <b>2215</b> |
| Bureau à cylindre, fini noyer antique, pieds fuselés, d'Espagne              | 5995       | <b>2399</b> |
| Chiffonnier de style Empire, bois d'if, moulures noires, du Portugal         | 5095       | <b>2549</b> |
| Gros bureau à cylindre, acajou à incrustation, d'Espagne                     | 7495       | <b>2999</b> |
| Vitrine galbée en noyer ronçoux, d'Italie                                    | 8995       | <b>3599</b> |
| Buffet demi-lune en acajou ronçoux, d'Angleterre                             | 13725      | <b>5489</b> |
| Vaisselle style Sheraton, ronce de noyer, façade concave, d'Italie           | 13695      | <b>7529</b> |
| Grand buffet style toscan fini noyer antique à incrustations, d'Italie       | 13995      | <b>7695</b> |

## Meubles d'appoint peints et décorés à la main

|   |      |             |
|---|------|-------------|
| Console demi-lune style vénitien, peinture bleu pâle, d'Italie                        | 1025 | <b>379</b>  |
| Table ronde peinte noir/bourgogne, touches dorées, de Hekman                          | 1849 | <b>649</b>  |
| Coffre à jouets beige, décorations jouets et Pinocchio, d'Italie                      | 1749 | <b>699</b>  |
| Table basse rectangulaire en noyer, décorations toscanes peintes noir/jaune, d'Italie | 1795 | <b>995</b>  |
| Table-dînette ronde en noyer, décorations vénitienne peintes, d'Italie                | 3195 | <b>1119</b> |
| Console demi-lune peinte noir, décorations néoclassiques, de Sherrill                 | 2375 | <b>1185</b> |
| Commode acajou, scène lacustre peinte à la main, de Jasper                            | 4699 | <b>1409</b> |
| Vitrine antique peinte et décorée, tons de terre/mastic                               | 4199 | <b>1889</b> |
| Armoire télé en acajou clair, décorations néoclassiques peintes, de Jasper            | 6649 | <b>2329</b> |
| Armoire à vin antique peinte noir, portes treillis, de Jasper Cabinet                 | 5295 | <b>2379</b> |
| Secrétaire Queen Anne bleu craquelé, décorations florales, de Jasper Cabinet          | 6995 | <b>2449</b> |
| Chiffonnier galbé peint noir et or, avec urnes néoclassiques, de Maitland Smith       | 8315 | <b>3325</b> |



boutique  
**évolution**

|  |       |             |
|--|-------|-------------|
| Petite table contemporaine à 1 tiroir, acajou foncé, de Hammary                      | 1095  | <b>329</b>  |
| Fauteuil chenille noire, imprimé léopard avec garniture, pieds en bois               | 1125  | <b>335</b>  |
| Chaise contemporaine, dossier ovale, cadre noyer foncé, mini-rayures ton or          | 925   | <b>370</b>  |
| Fauteuil style Art Déco, velours imprimé vert, cadre acajou foncé                    | 1175  | <b>409</b>  |
| Fauteuil presbytère à dossier cannelé, ultraluède corail, pieds à pointe, fini ébène | 1399  | <b>419</b>  |
| Fauteuil contemporain à cadre en noyer foncé, dossier ovale, mini-rayures ton or     | 1139  | <b>455</b>  |
| Petite table ronde à dessus en verre, base en acier brossé                           | 1349  | <b>539</b>  |
| Petite table-rangement ronde, chêne délavé, dessus faux-fini, de Henredon            | 3869  | <b>775</b>  |
| Fauteuil club style rétro, microfibre vert olive, pieds en bois fini miel            | 2795  | <b>839</b>  |
| Fauteuil à dossier ovale, cadre en bois fini espresso, tissu bronze soyeux           | 1749  | <b>959</b>  |
| Fauteuil club microfibre vert kaki pâle  | 1775  | <b>975</b>  |
| Fauteuil tissu bleu, garnitures cloutées chrome, de Michael Weiss Modernism          | 1835  | <b>999</b>  |
| Console en demi-lune d'inspiration néo-classique, fini acajou foncé, de Sligh        | 2025  | <b>1015</b> |
| Petite table console à 2 tablettes, acajou foncé, pieds effilés, de Hekman           | 2039  | <b>1019</b> |
| Fauteuil club similicuir natté, coussins de siège beige, pieds carrés                | 2295  | <b>1145</b> |
| Fauteuil club ton lin, pieds carrés, de Barrymore                                    | 2595  | <b>1165</b> |
| Récamier rembourré, revêtement aspect soie brute bronze                              | 2545  | <b>1175</b> |
| Canapé similicuir natté, coussins de siège beige, pieds carrés                       | 3595  | <b>1795</b> |
| Canapé à bras hauts, base en bois, chenille brun champignon, coussins soie bronze    | 3599  | <b>1799</b> |
| Fauteuil club à imprimé genre Prada brun/blanc cassé, pieds carrés, de Modernism     | 3799  | <b>1899</b> |
| Armoire à porte contemporaine, fini acajou foncé, ferrures fini étain                | 3895  | <b>1945</b> |
| Causeuse contemporaine ton lin, pieds carrés, de Barrymore                           | 4459  | <b>1999</b> |
| Étagère à dessus en pierre, fini étain antique, base à porte à treillis              | 5745  | <b>2299</b> |
| Fauteuil club modernisme, cuir ton caramel, base en bois foncé, de Vanguard          | 4649  | <b>2325</b> |
| Canapé en laine ton gris, coussins soie grise imprimé asiatique, pieds en bois       | 4925  | <b>2459</b> |
| Canapé à cadre en bois arrondi, style Art Deco, mini-imprimé guépard beige           | 10379 | <b>5695</b> |

## Canapés, causeuses, fauteuils inclinables, fauteuils et repose-pieds en cuir

|   | Prix cour. | Solde       |
|---|------------|-------------|
| Ottomane en cuir sienne brûlé, pieds tambours, de Vanguard                            | 2069       | <b>825</b>  |
| Fauteuil baquet en cuir caramel piqué, garniture cloutée laiton                       | 4439       | <b>1329</b> |
| Fauteuil inclinable en cuir contemporain ton mastic, de Bradington Young              | 3589       | <b>1435</b> |
| Fauteuil inclinable contemporain, cuir gris antique, de Bradington Young              | 4435       | <b>1549</b> |
| Fauteuil club en cuir brandy, grosse garniture cloutée, de Vanguard                   | 4725       | <b>1889</b> |
| Fauteuil inclinable en cuir tan, garniture cloutée noire, de Bradington Young         | 4275       | <b>2135</b> |
| Fauteuil inclinable contemporain en cuir ton sable, de Bradington Young               | 3849       | <b>2309</b> |
| Fauteuil inclinable en cuir espresso, touches cerisier, garnitures cloutées en laiton | 4429       | <b>2435</b> |
| Fauteuil club pivotant, dossier piqué, cuir ton champignon brun, garniture cloutée    | 4519       | <b>2485</b> |
| Fauteuil club à dossier piqué en cuir d'agneau ton brique, de Hancock and Moore       | 5399       | <b>2699</b> |
| Fauteuil inclinable en cuir tabac antique, garnitures cloutées en laiton              | 4695       | <b>2815</b> |
| Canapé à dossier tourné, cuir caramel, pieds arrondis, de Bradington Young            | 8449       | <b>3379</b> |
| Canapé en cuir volant, ton terre brûlée antique pâle, de Bradington Young             | 7649       | <b>3445</b> |
| Bergère à dossier tourné en cuir d'agneau ton brique, de Hancock and Moore            | 8299       | <b>4149</b> |
| Canapé en cuir ton acajou, garnitures cloutées laiton antique, de Vanguard            | 9075       | <b>4989</b> |
| Canapé d'angle en cuir sang de bœuf, pieds arrondis, de Vanguard                      | 10829      | <b>6495</b> |
| Canapé à dossier piqué en cuir d'agneau ton brique, pieds arrondis                    | 13995      | <b>6999</b> |

## Meubles d'appoint et décoratifs à fini spécial

|  |      |             |
|--|------|-------------|
| Buffet en cerisier antique, style antillais, de Stanley              | 3679 | <b>919</b>  |
| Petite table rectangulaire contemporaine, acajou foncé, de Henredon  | 3595 | <b>1079</b> |
| Armoire à lingerie 2 portes fini acajou antique                      | 2519 | <b>1195</b> |
| Armoire télé style victorien, chêne moyen, portes escamotables       | 4745 | <b>1899</b> |
| Armoire télé en acajou ronçoux, pieds Queen Anne                     | 4519 | <b>2035</b> |
| Grande armoire acajou antique à fronton                              | 4439 | <b>2079</b> |
| Chiffonnier à retrait, acajou ronçoux, de Jasper Cabinet             | 5295 | <b>2119</b> |
| Armoire Empire 4 portes, cerisier foncé, colonnes noires, de Stanley | 5945 | <b>2379</b> |

## Meubles d'appoint rustiques et de détente

|  |      |             |
|--|------|-------------|
| Tête de lit simple à fuseau, cerisier antique, Chez Michelle de Lexington        | 975  | <b>195</b>  |
| Fauteuil en cerisier style antillais, siège et dossier en tissu blanc cassé      | 1189 | <b>355</b>  |
| Tabouret de bar en osier, base en bambou   | 1239 | <b>429</b>  |
| Petite table en osier fini espresso, dessus verre, de Lexington                  | 1295 | <b>455</b>  |
| Buffet en frêne délavé, sur pieds, style néoclassique, dessus pierre, de Stanley | 3795 | <b>1139</b> |
| Table de salle à manger rectangulaire en cerisier, style antillais, de Stanley   | 3925 | <b>1375</b> |
| Encoignure en cerisier clair antique, de Pennsylvania House                      | 4729 | <b>1655</b> |

## Meubles d'appoint en fer forgé, laiton et métal

|  |      |             |
|--|------|-------------|
| Table d'appoint ronde Empire, acajou antique, garnitures lion laiton, de Stanley | 799  | <b>239</b>  |
| Chaise fini biscuit, siège et dossier en tek, incrustation mosaïque              | 925  | <b>369</b>  |
| Table d'éclairage, base en fer forgé, dessus carrelé ton argile                  | 949  | <b>379</b>  |
| Petite table carrée, dessus en verre, base en métal, bords garnis de cuir        | 1379 | <b>529</b>  |
| Console à dessus en verre, garnie de cuir, décorations or antique                | 1895 | <b>659</b>  |
| Étagère fini cuivre antique, volutes décoratives                                 | 2195 | <b>769</b>  |
| Étagère fini biscuit antique, tablette pierre mosaïque                           | 2595 | <b>1039</b> |
| Table à dessus en verre, bordure cuir, base en laiton/fer, de Drexel Heritage    | 2795 | <b>1119</b> |

## Meubles de luxe et pour bureau à domicile

|  |       |             |
|--|-------|-------------|
| Fauteuil de luxe pivotant et ergonomique contemporain en cuir noir, base noire | 1595  | <b>795</b>  |
| Fauteuil pour visiteur, cadre acajou, vert forêt                               | 1665  | <b>829</b>  |
| Fauteuil pour visiteur Queen Anne en cuir à dossier piqué, cadre acajou        | 2199  | <b>1099</b> |
| Fauteuil de bureau pivotant à dossier piqué, cadre acajou, cuir bleu acier     | 2329  | <b>1165</b> |
| Fauteuil en cuir vert, cadre en cerisier antique clair, de Sligh               | 2799  | <b>1399</b> |
| Fauteuil de visiteur en cuir vert, cadre acajou, de Sligh                      | 2995  | <b>1495</b> |
| Bibliothèque en cerisier foncé, base 2 portes, de Hekman                       | 4729  | <b>2129</b> |
| Bureau ordinateur style rustique anglais, chêne foncé                          | 4475  | <b>2459</b> |
| Bureau à double piètement, acajou, dessus cuir brun, de Hekman                 | 5219  | <b>2865</b> |
| Bureau ordinateur Empire fini miel, dessus cuir noir, colonnes noires          | 7295  | <b>3645</b> |
| Secrétaire de direction en acajou, dessus cuir brun, de Hekman                 | 12995 | <b>6499</b> |

Et la liste continue... Venez profiter de rabais sur des milliers d'autres articles en provenance du monde entier!

### Collection Tropics

Chambre à coucher 6 pièces fini noyer clair avec portes et devant de tiroir en osier, comprenant 1 grand lit à panneau, 1 table de chevet ovale, 1 table de chevet rectangulaire à 3 tiroirs, 1 commode, 1 miroir et 1 grande armoire à couronne 4 portes.

Prix cour. 16085\$

Solde **9 649\$**

### Mediterranean de Hekman

Salle à manger 10 pièces de style méditerranéen, fini noyer antique travaillé main avec touches or délavé, comprenant 1 table rectangulaire à double piètement, 1 buffet, 6 chaises à cadre en bois avec dossier et siège en cuir capitonné espresso et 2 fauteuils assortis.

Prix cour. 33499\$

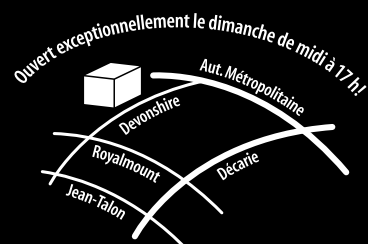
Solde **18 425\$**

### Thomas Pheasant de Baker

Salle à manger contemporaine 12 pièces en acajou avec garnitures d'acajou veiné, comprenant 1 table de salle à manger à double piètement et 2 abattants, 1 buffet 4 portes, 8 chaises beige à dossier piqué et rayé jaune/brun, et 2 fauteuils à cadre en bois avec siège rayé jaune/brun.

Prix cour. 63819\$

Solde **34 995\$**



1 8 8 0 ~



~ 2 0 0 5

Des meubles sans pareil!

Visitez  
notre magasin ou téléchargez  
la liste complète des articles  
du solde 125<sup>e</sup> anniversaire.

## ACTUALITÉS

Rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation

## Arrimer davantage l'école au monde du travail favoriserait la réussite

MARIE ALLARD

Plus de 20 % des jeunes n'obtiennent jamais de diplôme d'études secondaires — ni au régulier, ni au professionnel, ni même à l'éducation des adultes —, ce qui est inacceptable, selon le Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Dans son rapport annuel publié hier, l'organisme affirme qu'il est urgent d'agir afin de « valoriser toutes les avenues » pouvant qualifier les jeunes Québécois.

Malgré des tentatives de diversification des parcours, « le système actuel demeure rigide et propose peu de choix réels », souligne le Conseil. Même une option connue, telle la formation professionnelle au secondaire, est peu prisée des jeunes. Seuls 30 % des élèves qui y sont inscrits ont de 15 à 19 ans, et moins de 10 % viennent directement du secteur des jeunes. « Il n'y a pourtant ni petit ni sot métier », a indiqué hier à *La Presse* Jean-Pierre Proulx, président du CSE.

Reste à changer la perception populaire. À peine 51 % des Québécois estiment que la formation professionnelle au secondaire est de bonne qualité, selon un sondage mené en 2003 par Impact Recherche. Le nouveau programme du secondaire, qui sera publié bientôt (peut-être même aujourd'hui) à la *Gazette officielle*, devrait améliorer la situation en permettant de passer plus facilement de la formation générale à l'apprentissage d'un métier.

Il reste que le ministère de l'Éducation (MEQ) parle toujours de voie « régulière » et de voie « appliquée », un vocabulaire lourd de sens. « Dire voie régulière, ça sous-entend que c'est la règle et que l'autre ne



PHOTO RÉMI LEMÉE, ARCHIVES LA PRESSE ©

« Le système (d'éducation) actuel demeure rigide et propose peu de choix réels », selon le Conseil supérieur de l'éducation.

est pas », souligne M. Proulx. Et ce n'est guère mieux au collégial, puisque le nombre d'inscriptions en formation technique plafonne depuis le milieu des années 90.

## Offrir plus de stages en milieu de travail

Afin de remédier à la situation, le Conseil propose quatre orientations permettant de « développer le système d'éducation à la vie professionnelle ». Il faut d'abord donner à tous « la possibilité réelle de faire un choix » de carrière, notamment en augmentant le nombre de stages en milieu de travail. En ce moment, « les liens entre le système éducatif et les partenaires socioéconomiques sont rares et incertains », constate le CSE.

La deuxième orientation consiste à offrir une formation générale à tous les niveaux, pour ne pas confiner les élèves au cul-de-sac. Actuellement, le secondaire professionnel ne prévoit pas de formation générale et celle qui est offerte dans les techniques au cégep est remise en cause. Or, près de 40 % des employeurs se disent peu satisfaits des compétences en français et en anglais des diplômés québécois du secondaire, du collégial et de l'université, selon le CSE.

L'organisme propose également de mieux reconnaître les compétences des gens, peu importe s'ils les ont acquises à l'étranger, en travaillant ou dans leurs loisirs plutôt que sur les bancs d'école. Enfin, il demande que les ressources financières soient adap-

tées aux besoins de chacun des étudiants et permettent l'innovation.

## Contre la coupe dans l'aide financière

« Il faut aussi bonifier le système de prêts et bourses pour augmenter l'accessibilité et la persévérance aux études des moins nantis », indique le CSE. L'organisme se joint ainsi aux nombreuses voix qui dénoncent la coupe de 103 millions effectuée par Québec dans l'aide financière aux études, lors du dernier budget. « Le Conseil emploie l'impératif, ce qui prouve qu'il juge important de bonifier l'aide financière », a commenté Julie Bouchard, présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

## Gaston Fauvel tire sa révérence

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le coloré chef syndical des pompiers de Montréal, Gaston Fauvel, quittera ses fonctions après 16 ans passés à la tête de la puissante Association des pompiers de Montréal (APM), mais il compte encore mener une dernière bataille avant de partir, celle de l'implantation du service des premiers répondants.

Bientôt âgé de 60 ans, M. Fauvel laissera sa place le 9 mars, confirme-t-il en entrevue. Les prétendants à sa succession ont jusqu'au 26 janvier pour déposer leur candidature et les élections se dérouleront le 3 mars. L'actuel secrétaire du syndicat, Gérald Léonard, et l'ancien secrétaire, Michel Crevier, ont déjà montré leur intérêt pour le poste, a-t-on appris.

Gaston Fauvel est arrivé à la tête du syndicat des pompiers en 1989. Entré au service d'incendie de Montréal en 1968, il est devenu délégué syndical en 1975. En 1986, il a tenté sans succès de se faire élire comme président pour ensuite réussir en 1989.

Le long passage de Gaston Fauvel à la tête de l'Association des pompiers de Montréal aura été notamment marqué par un conflit de travail difficile en 1997 et 1998 ainsi que par des relations généralement tendues avec les administrations municipales. Avec le recul, le président du syndicat considère que ce conflit aura porté ombrage à la réputation des pompiers.

M. Fauvel souligne que les revendications qu'il a défendues visaient surtout à augmenter le nombre de pompiers afin d'assurer une meilleure réponse du service d'incendie.

M. Fauvel mentionne que l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe en 2002 a toutefois permis de faire table rase sur 10 années passées à couteaux tirés avec l'administration municipale.

**Résultats**  
Tirage du 2005-01-11  
05 06 08 10 14 23 24 27 33 36  
37 39 40 47 50 58 60 64 65 70

**Extra**  
Tirage du 2005-01-11  
323 5472 NUMÉRO 529650

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649

**ANGLAIS**  
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION  
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue  
À temps partiel et semi-intensif  
COURS INTENSIF  
matin, après-midi, soir, samedi de jour, 25 h/semaine  
1 à 7 fois/sem. • 375 \$/45 h • 165 \$ à 183 \$/semaine\*  
\* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$  
Formation en entreprise adaptée à vos besoins  
Cours privés : toutes les langues

*Converlang*  
école de langues postmoderne  
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3<sup>e</sup> étage, Montréal  
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier

## Bouffées de chaleur

Vous êtes **ménopausée**, c'est-à-dire sans menstruation depuis au moins 6 mois, ou avez subi l'ablation des ovaires ?

Vous ne prenez pas d'hormones et vous éprouvez de **fréquentes et intenses bouffées de chaleur le jour et la nuit ?**

Vous pourriez participer à une étude de recherche clinique d'une durée de 3 mois, investiguant le traitement des bouffées de chaleur à l'aide d'un nouveau comprimé **non hormonal**.

Sous la direction d'une spécialiste de la ménopause, **Dr Michèle Moreau**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Karine Chaussé**, infirmière, au **514 257-8796**.

Après plus de 30 ans, **CLUB 402** ferme ses portes fin janvier.

Costumes importés d'Italie **299 \$** ou **549 \$** 2 pour seulement

Vestons importés d'Italie **199 \$** ou **349 \$** 2 pour seulement

Chemises 100% coton **39<sup>99</sup> \$ à 59<sup>99</sup> \$**

Cerruti 1881 - Zegna - Luigu Botto

**LIQUIDATION TOTALE & FINALE**  
De tous nos vêtements IMPORTÉS D'ITALIE

1118, rue Sainte-Catherine Ouest  
2e étage, Montréal (514) 861-3636

Heures d'ouverture :  
Lun. au ven. 10 h à 18 h  
Sam. 10 h à 16 h  
Tous les soirs après 18 h sur rendez-vous seulement

**Club 402-HOMME®**

## REPORTAGE PUBLICITAIRE

# UN CALORIFÈRE ÉLECTRIQUE EFFICACE ET ÉCONOMIQUE

## Le principe des radiateurs à eau chaude mais sans eau

Madame St-Julien s'était résignée à avoir froid aux pieds. Mais son problème s'est résolu il y a presque un an. « L'hiver dernier, pour la première fois de ma vie, mes pieds étaient comme le reste de mon corps. Je me sens enfin confortable à la maison. Non seulement la chaleur est douce et enveloppante, mais, en plus, elle est constante et homogène de la tête aux pieds. »

La raison de ce changement radical est simple. Madame St-Julien fait partie d'un nombre croissant de Québécois qui ont opté pour un système de chauffage révolutionnaire, les radiateurs Ecotherm. « L'amélioration de la qualité de l'air est incroyable. C'est important pour moi car j'ai une fragilité respiratoire. Je ne regrette vraiment pas mes anciennes plinthes électriques. »

Le concept de ce chauffage électrique (se connecte comme une plinthe électrique) est de reproduire le principe de la masse thermique des calorifères à eau, mais sans utiliser d'eau ni aucun autre liquide. Ecotherm utilise ainsi un radiateur entièrement fabriqué en aluminium qui contient en son centre une épaisse plaque d'aluminium chauffée par une résistance électrique. Le confort qui en résulte provient de la façon dont le radiateur emmagasine et distribue la chaleur.

Ce nouveau type de radiateur permet ainsi de retrouver l'incomparable confort des anciens

systèmes à eau chaude : la chaleur douce se répartit uniformément dans la pièce et la température reste constante. L'air est sain à respirer, on n'éprouve aucune sensation de gorge ou de nez sec.

Ecotherm utilise la combinaison de trois sources de chaleur complémentaires : le rayonnement, la convection à chaleur douce et l'inertie thermique.

La chaleur enveloppante du rayonnement est sans égal. Ce processus naturel chauffe tout ce qui a une masse, tout comme les rayons bienfaisants du soleil. Ainsi, les personnes en bénéficient, mais aussi les meubles, les murs et même le sol. Le plancher et la céramique seront agréables et confortables même pieds nus. Ecotherm a opté pour la convection à chaleur douce. L'air rentre par le dessous du radiateur et prend le temps de se chauffer doucement au contact de l'importante surface d'échange thermique. Il ressort par le dessus à une température douce et se dirige tranquillement vers le centre de la pièce. Enfin, l'inertie thermique est la chaleur emmagasinée au cœur du radiateur. Elle crée un point chaud permanent dans l'environnement, garantissant ainsi un confort constant.

C'est un produit haut de gamme. Le radiateur possède son thermostat électronique précis au dixième de degré. Chaque pièce a donc sa propre température idéale. L'électronique est garanti 5 ans et les éléments 10 ans. Puisque l'appareil est électrique, il offre une grande simplicité d'installation et d'utilisation. Par exemple, remplacer une plinthe électrique ou un convecteur par un Ecotherm est très facile.

Le système Ecotherm a été testé et approuvé par Électricité de France (EDF), l'équivalent d'Hydro-Québec. EDF a écrit dans son magazine Qualita en 2001 que le test en situation réelle avait révélé une réduction du coût de chauffage de près de 33 %.

En fait, Monsieur Éthier, un résident de Saint-Hilaire qui est aussi un des premiers clients au Québec, se dit très satisfait des résultats. « Cela faisait 5 ans que je recherchais système de chauffage qui serait mieux que mon système à air forcé. Ce n'était jamais suffisant pour l'ensemble de la maison et la chaleur était très inégale. »

Les radiateurs Ecotherm procurent une chaleur douce et constante sans brûler les poussières ou

dessécher l'air, nous explique monsieur Éthier. « Parce que ce n'est pas de l'air forcé, la circulation d'air est agréable. C'est une merveille. De plus, j'ai réalisé des économies de 35 % sur ma facture d'électricité. »

Ecotherm a fait réaliser une étude de satisfaction en 1999 en France et une autre en 2004 au Québec. Les résultats ont été positivement impressionnants dans les deux cas. Par exemple, les taux de satisfaction concernant le confort procuré, la répartition et la constance de la chaleur sont compris entre 95 % et 100 %.

Bien choisir son chauffage est délicat et pourtant très important car il doit répondre à nos réels besoins. Pour que les personnes intéressées soient bien informées et capables de prendre une décision éclairée, la compagnie propose une rencontre, sur rendez-vous, avec un spécialiste à leurs bureaux, voire à domicile. Elle a pour but de présenter et d'expliquer les radiateurs, de répondre aux questions, de réaliser l'étude thermique personnalisée et d'offrir une soumission. La démarche est gratuite et sans aucune obligation. Pour ceux qui veulent juste se renseigner un peu, il est possible de visiter le site Internet ou de demander une brochure gratuite.

**Ecotherm**  
tél. : 1 877 277-3539  
www.ecothermcanada.com  
137, rue Lindsay, Dorval

# MONDE

## Un ex-stratège d'Ashcroft à la sécurité intérieure

Le choix de Michael Chertoff en surprend plus d'un dans la capitale américaine



ALEXANDRE SIROS  
WASHINGTON

Un proche collaborateur du très controversé John Ashcroft a été choisi hier pour diriger le département américain de la Sécurité intérieure. George W. Bush a jeté son dévolu sur Michael Chertoff, actuellement juge d'une cour d'appel fédérale.

Âgé de 51 ans, Chertoff a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de la stratégie du ministère de la Justice en réaction aux attaques terroristes du 11 septembre 2001. Il était alors à la tête de la division des affaires criminelles de ce ministère dirigé par Ashcroft.

« Mike a montré un engagement profond dans la cause de la justice et une détermination inébranlable afin de protéger le peuple américain », a déclaré Bush hier matin au cours d'un point de presse. Il a également qualifié Chertoff de « leader clé dans la guerre au terrorisme » et a promis que le département de la Sécurité intérieure sera mené par « un organisateur pratique, un gestionnaire adroit et un penseur brillant » au cours des prochaines années.

Le choix de Bush en a toutefois surpris plus d'un dans la capitale américaine. Le nom de ce juriste peu connu n'avait jusqu'ici pas été fréquemment cité dans le cadre des spéculations entourant le nouveau cabinet du président. Une chose semble sûre, Bush a certainement sélectionné Chertoff pour s'assurer d'éviter toute nouvelle humiliation liée au choix des membres de son cabinet. On se rappellera que son premier candidat à la Sécurité intérieure, l'ancien chef de police new-yorkais Bernard Kerik, a dû retirer sa candidature en décembre dernier. Kerik a dit avoir jeté l'éponge parce qu'il avait jadis employé une immigrante illégale comme nourrice. On a appris après coup que ses errements étaient bien plus nombreux, ce qui a aussi mis dans l'embarras l'ancien maire de New York, Rudy Giuliani.

Chertoff est pour sa part presque certain d'obtenir aisément le feu vert du Sénat pour remplacer Tom Ridge à la tête du département de la Sécurité intérieure. Le président américain n'a pas manqué de souligner

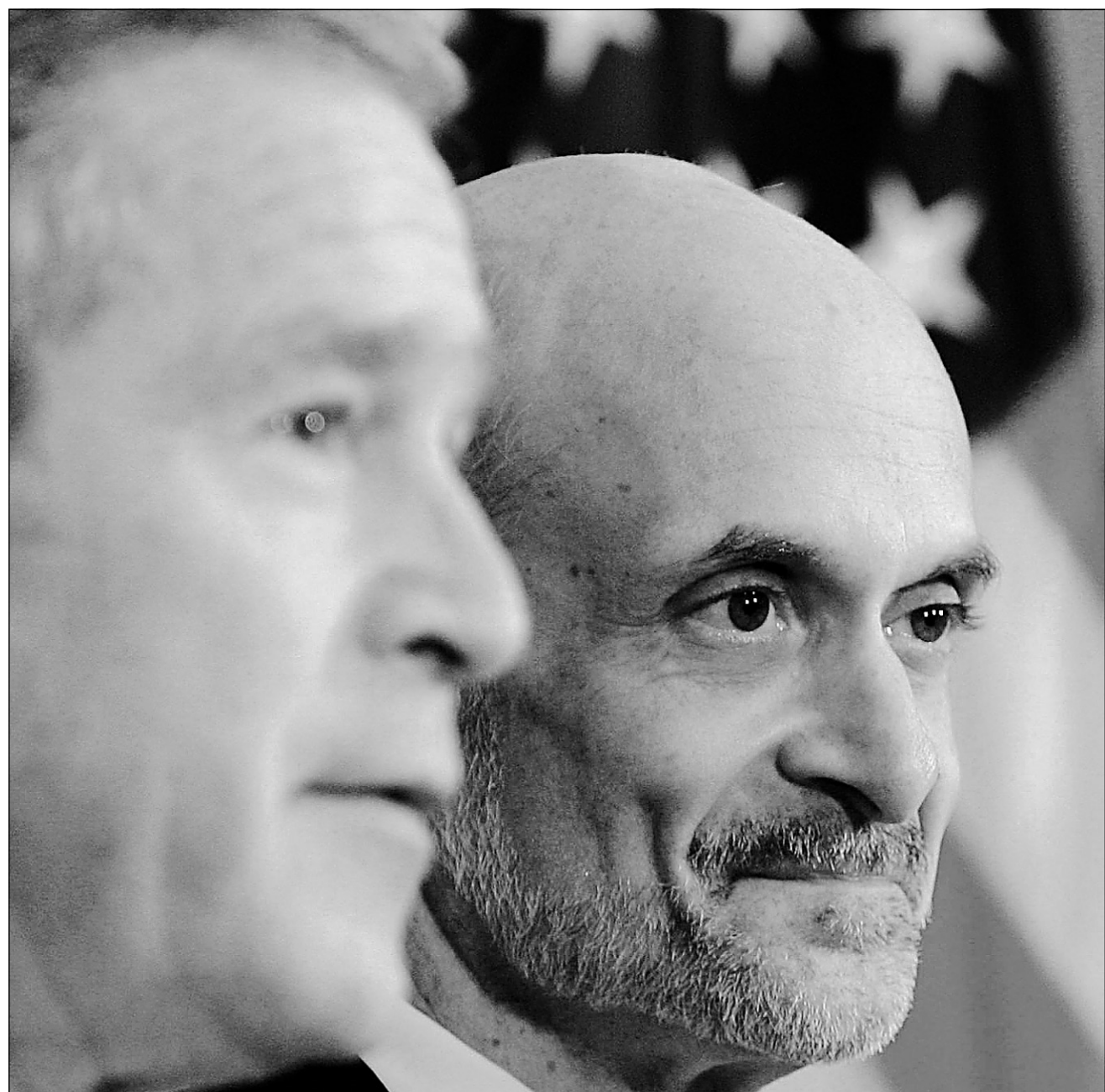


PHOTO SUSAN WALSH, ASSOCIATED PRESS

Le président Bush a présenté hier son nouveau secrétaire à la Sécurité intérieure, Michael Chertoff.

hier que son nouveau poulain a déjà reçu l'aval d'une majorité de sénateurs à trois reprises. Pas plus tard qu'en juin 2003, lorsque Chertoff a été nommé juge, un seul membre du Sénat s'est opposé à cette promotion : Hillary Clinton. C'est qu'avant de devenir le stratège d'Ashcroft, le juriste avait battu la charge contre le couple Clinton dans l'affaire Whitewater. Ce scandale politico-financier a mené à une enquête de six ans au terme de laquelle Bill Clinton et sa femme ont été blanchis.

Malgré tout, une majorité de démocrates risquent fort de soutenir encore une fois la candidature de Chertoff. « Son *background* pour ce qui est

du maintien des lois et des besoins négligés de New York et de l'Amérique en matière de sécurité intérieure » en font un excellent candidat, affirmait déjà hier l'influent sénateur démocrate new-yorkais Charles Schumer.

Chertoff s'est dit hier « profondément honoré » d'avoir été sélectionné. Il n'a pas manqué de faire l'éloge de Ridge, affirmant que ce dernier laissait des « très grands souliers à remplir ».

Si Ridge n'a pas fait l'unanimité au cours de son mandat, on a néanmoins salué son talent pour la coordination des 22 agences et bureaux (comptant 180 000 employés) sous

la responsabilité de son département.

Certains se demandent justement si un juriste comme Chertoff dispose des aptitudes nécessaires pour accomplir une telle tâche avec brio. D'autres lui reprochent d'avoir, à l'instar d'Ashcroft, pris des décisions au mépris des libertés civiles dans le cadre de la lutte antiterroriste. Ce diplômé de l'école de droit de Harvard a, par exemple, lui aussi été un des ardents défenseurs du Patriot Act. Il a en revanche soutenu, après avoir quitté le ministère de la Justice, que l'incarcération des « combattants ennemis » sous sa forme actuelle n'est pas viable.

## Bush sonne la charge pour privatiser le régime de retraite aux États-Unis

JOONEED KHAN

La Maison-Blanche voulait que le président demeure au-dessus de la mêlée, mais une fuite, des campagnes pour et contre dans les médias, et les craintes de ses propres élus républicains ont poussé hier George W. Bush à descendre dans l'arène pour mener en personne la bataille pour une privatisation partielle de la retraite aux États-Unis.

« Si vous êtes dans la vingtaine et avez commencé à travailler, je veux que vous pensiez à un système de Sécurité sociale qui sera à plat, en faillite, à moins que le Congrès n'ait la volonté d'agir tout de suite », a déclaré Bush devant des centaines de partisans de la privatisation réunis à Washington par la Maison-Blanche.

Selon les fiduciaires du programme, la première vague de baby-boomers arrivera bientôt à l'âge de la retraite et les paiements aux retraités commenceront à dépasser les rentes vers 2018. Ils estiment que si rien n'est fait pour régler le problème, des bénéficiaires complets ne pourront plus être versés après 2042.

La prestation de Bush s'accompagnait d'une interview hier au *Wall Street Journal*. « J'ai la responsabilité de mener sur cette question. Je pense que le moteur de cette idée viendra de l'administration. J'accorderai aux élus du Congrès la couverture politique nécessaire pour la pro-

mouvoir et les opposants doivent savoir que leur opposition comportera des risques politiques », affirme Bush dans l'interview.

L'offensive de Bush, précipitée par la fuite la semaine dernière d'un courriel de son chef des Initiatives stratégiques, Peter Wehner, comprend une tournée à Wall Street du secrétaire au Trésor John Snow, et des discours du vice-président Dick

**Selon les démocrates, le plan de Bush porte atteinte à un régime de retraite légué il y a 70 ans par Roosevelt.**

Cheney, du chef du Bureau de la gestion et du budget de la Maison-Blanche Josh Bolten, et du président de son Office des conseillers économiques Gregory Mankiw.

La Maison-Blanche est avare de détails, mais, en substance, selon une commission bipartite nommée par Bush en 2001, les employés devraient pouvoir investir en Bourse, dans des actions et des obligations gérées par des firmes privées, entre deux et quatre points des 12,4 % de leurs impôts versés automatiquement à la Sécurité sociale, jusqu'à un maximum annuel de 1000 à 1300 \$.

**Les démocrates se mobilisent**

Les pensions seraient réduites et les bénéficiaires compenseraient le manque à gagner en puisant dans leurs régimes privés. L'âge de la retraite, de 66 ans, sera repoussé à 67 ans selon la loi déjà en vigueur. Dans son courriel éméché, Wehner parle de promouvoir « la société de propriété » et « le gouvernement limité ».

Les démocrates se mobilisent contre le plan de Bush qui, disent-ils, porte atteinte à un régime de retraite légué il y a 70 ans par Franklin Roosevelt et devenu « un fondement de la politique des retraites aux États-Unis dans la foulée de la Grande dépression ». Ils lui reprochent de « vouloir réparer ce qui n'est pas brisé » et l'accusent de « semer la panique, comme avec les présumés armes de destruction massive de l'Irak ».

« Le président doit expliquer pourquoi le trou prévu dans le financement de la Sécurité sociale ne peut pas être comblé par des ajustements de l'actuel système fiscal », a estimé David John, de la Heritage Foundation.

« Bush essaie de fabriquer une crise, comme il le fit avec l'Irak », a déclaré Roger Hickey, de l'Alliance pour la sécurité sociale, une coalition de 35 syndicats et groupes de droits civils opposée aux régimes de retraite privés. « Le trou prévu de

3,7 milliards de dollars (milliers de milliards) sur 75 ans est moins de la moitié des 10 à 11 milliards de dollars que les réductions d'impôts de Bush vont coûter sur la même période », a-t-il souligné.

Le régime de retraite public couvre quelque 156 millions d'Américains, ou 96 % des travailleurs. Quelque 47 millions d'Américains sont bénéficiaires de la Sécurité sociale, dont 29,5 millions de retraités. Il existe aussi, déjà, des régimes privés exempts d'impôts, comme les plans IRA, 401 (k) et 403 (b).

L'Association américaine des retraités (AARP) a lancé une campagne médiatique de cinq millions de dollars définissant le débat à sa façon : « Si nous voulons jouer, nous nous tournerons vers les machines à sous », dit une annonce montrant une carte de Sécurité sociale posée comme une carte à jouer.

« C'est une fois de plus la stratégie de la peur », a commenté le représentant démocrate Charles Rangel. « Il faut empêcher Bush de démolir ce qui est un fondement du système de protection du revenu », a estimé son collègue Sander Levin.

Les républicains s'inquiètent aussi. Ils redoutent que le plan Bush les rende vulnérables aux élections de mi-mandat en 2006. — Avec *New York Times*, *Washington Post*, *Wall Street Journal*, *Bloomberg*, *CBS* et *ABC*.

### LE TOUR DU GLOBE

IRAK

#### Aveu d'Allaoui

Après en avoir discuté au téléphone avec le président américain George W. Bush, le premier ministre irakien Iyad Allaoui a reconnu hier que la « situation sécuritaire reste mauvaise » et que les élections prévues le 30 janvier « ne pourront pas être organisées » sur l'ensemble du territoire irakien. Il a affirmé que le gouvernement consacrerait 2,2 milliards de dollars en 2005 (plus de 11 % d'un budget de 19,5 milliards) à l'armement des forces irakiennes et qu'il doublerait les effectifs de l'armée. L'insurrection contre l'occupation américaine et ses supplétifs irakiens continue entre-temps sans répit, les attaques, attentats et fusillades ayant fait hier au moins 25 morts, dont une douzaine de gardes et policiers irakiens au nord et au sud de Bagdad. Un membre du parti d'Allaoui a été tué à Bagdad, portant à 22 le nombre total de membres de l'Entente nationale irakienne tués ces deux derniers mois, selon un responsable de cette formation. AFP

ÉTATS-UNIS

#### « Option Salvador »

Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a affirmé hier qu'aucun élément des forces spéciales américaines n'est envoyé en Syrie pour traquer des insurgés irakiens. Le magazine *Newsweek* a indiqué sur son site Internet que le Pentagone étudiait la possibilité d'envoyer des commandos pour traquer des insurgés irakiens sur le modèle des « escadrons de la mort » au Salvador au début des années 80. Cette histoire est « dénuée de sens », a dit Rumsfeld au cours d'une conférence de presse commune avec son homologue russe, Sergueï Ivanov, au Pentagone. AFP

UKRAINE

#### Nouvel accroc

L'ex-premier ministre Viktor Ianoukovitch tentait hier un dernier combat contre son rival Viktor Iouchtchenko, vainqueur de la présidentielle en Ukraine, qui ne devrait cependant pas empêcher son investiture, alors que le dossier du retrait des troupes d'Irak attend déjà le nouvel élu. Dans une autre tentative de retarder l'investiture de Iouchtchenko, dont la victoire a été officiellement annoncée lundi soir par la Commission électorale centrale, Ianoukovitch a annoncé qu'il allait saisir la Cour suprême. En fin de journée, hier, la Cour suprême a dû suspendre la publication des résultats dans la presse officielle dans l'attente d'un examen de la nouvelle plainte, a rapporté l'agence Interfax. AFP

PALESTINE

#### Conditions américaines

Le nouveau président Mahmoud Abbas doit agir de manière résolue contre les groupes extrémistes anti-israéliens pour avoir l'appui des États-Unis, a déclaré hier le secrétaire d'État américain Colin Powell. « Cela ne doit pas être seulement une position, il doit combattre les forces qui pensent qu'il y a encore une place pour le terrorisme. S'il le fait, alors les États-Unis pourront le soutenir », a-t-il déclaré sur *Fox News*. À Ramallah, le général Jibril Rajoub, conseiller d'Arafat au Conseil national de sécurité, a annoncé sa démission. Son rival Mohammed Dahlane, ex-ministre à la Sécurité à l'époque où Abbas était premier ministre est pressenti pour le rôle de conseiller au Conseil national de sécurité. AFP

BOLIVIE

#### Installations protégées

Le gouvernement a déployé hier des militaires pour garder les installations de Aguas del Illimani, filiale du groupe Suez Lyonnaise des Eaux, au deuxième jour d'une grève générale illimitée très suivie pour réclamer l'expulsion de la firme de El Alto, grande ville située dans la banlieue de La Paz. La mesure a été décidée après que des participants à la grève, lancée par des organisations de quartier de cette cité de 800 000 habitants, eurent tenté d'envahir les locaux. Les grévistes accusent la firme de pratiquer des tarifs élevés sans faire d'investissements. AFP

## ÉDITORIAUX

# Le scandale Nortel



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

Après de nombreux reports, Nortel a finalement rendu publics hier matin ses résultats financiers vérifiés pour l'exercice 2003. Il était temps, bien qu'en tant que tel, l'intérêt de l'exercice ne résidait pas vraiment dans le résultat comptable de l'exercice. Ce dernier ne comportait en effet rien de bien surprenant, puisque Nortel avait déjà annoncé que ses profits, précédemment annoncés pour 2003, seraient passablement amputés. Ils ont finalement été réduits de 40 %, passant de 732 millions à 434 millions de dollars US.

Même si on s'y attendait, cela n'enlève rien à l'ampleur du scan-

**Il y a eu manipulations comptables et ces manipulations ont été faites en toute connaissance de cause.**

dale. Car scandale il y a et c'est d'autant plus évident à la lecture du rapport du comité de vérification indépendant. Ce document est sans équivoque : il y a eu manipulations comptables et ces manipulations ont été faites en toute connaissance de cause par les membres de la haute direction de Nortel, Frank Dunn, l'ancien chef de la direction, en tête.

C'est d'ailleurs plutôt effarant de constater à quel point le traficage de chiffres chez Nortel était érigé en système. La haute direction avait fait de l'atteinte des cibles financières une priorité et ce, peu importe qu'il faille contrevenir aux

normes comptables pour y arriver. Les directives à ce sujet étaient claires et, selon le rapport, il n'était pas question de remettre en question certaines pratiques même si elles semblaient discutables. Avec ce ton donné par la haute direction, c'est toute la culture de l'entreprise qui s'est retrouvée teintée par un relâchement éthique dangereux. On a banalisé la manipulation comptable.

Ces pratiques, extrêmement douteuses, ont par ailleurs été encouragées par l'établissement d'un programme de versement de primes liées au retour à la rentabilité de l'entreprise. Ce programme, suggéré par la haute direction, a été entériné par les membres du conseil d'administration. Ces derniers auraient dû faire preuve de plus de vigilance.

Pourquoi avoir adopté de telles mesures incitatives sans poser davantage de questions ? Et surtout, comment se fait-il que les membres du conseil aient mis autant de temps à se rendre compte que quelque chose ne tournait pas rond dans les pratiques comptables de Nortel ? On aura beau dire qu'il s'agissait d'une situation fort complexe, il y a eu un certain laxisme dans le rôle de chien de garde qu'un conseil doit jouer au profit de tous les actionnaires.

Ce manque de mordant n'est peut-être pas étranger au départ annoncé hier de cinq membres du conseil, dont son président, Lynton Wilson. Pour retrouver la confiance des investisseurs, Nortel devait renouveler son conseil, en plus d'adopter les nombreuses mesures suggérées par le comité de vérification indépendant.

Il reste à voir maintenant ce que la justice fera de ce rapport. Si les autorités compétentes en arrivent à la conclusion que les anciens dirigeants de Nortel ont posé des gestes frauduleux, il faudra sévir en conséquence. Ce scandale a coûté trop cher à trop de monde pour qu'on se montre indulgent.

## Un CHUM culturel!



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Chez les journalistes français, c'est ce qu'on appelle un « marronnier ». C'est-à-dire un dossier, un thème, un débat qui fleurit à saison fixe, avec une régularité métronomique, d'une année à l'autre... Ainsi, l'univers culturel québécois a le sien. Il s'agit, depuis plus de 20 ans, de l'opportunité de construire ou non (et si oui : quoi au juste ? comment ? avec qui ? où ?) une salle à l'usage exclusif de l'Orchestre symphonique de Montréal.

C'était l'idée fixe de Charles Dutoit, on s'en souvient. Mais elle n'a apparemment pas déperissé avec le départ du maestro.

En fait, l'arbre s'épanouit depuis 1983, alors qu'une société privée avait exprimé l'intention de construire une salle à l'intérieur d'un centre commercial, avenue McGill College. En 1985, on envisagea de planter l'amphithéâtre dans l'asphalte du site Berri-De Montigny : on leva même une première pelletée de terre ! Une décennie plus tard, en 1995, une étu-

**Question préalable : faut-il, et peut-on se payer, une salle destinée à l'usage exclusif de l'OSM ?**

de proposait d'investir 30 millions dans la salle Maisonneuve de la Place des Arts pour la remettre à l'OSM.

Après le projet avorté de l'îlot Balmoral (février 2002) et un certain nombre d'autres défrichages exploratoires, on apprend que la salle Maisonneuve est à nouveau considérée par Québec pour servir de nid à l'Orchestre. Une injection de 64 millions effectuée dans le cadre d'une entente avec l'entreprise privée portera sa capacité de 1400 à 2000 places, au terme de travaux échelonnés sur une période de deux ans.

On n'en sait guère plus pour l'instant. Et ni la PdA ni l'OSM ne désirent se prononcer sur l'affaire.

Chose certaine, le dossier s'engage

comme beaucoup d'autres amorcés sous le gouvernement Charest. C'est-à-dire dans le silence et ce qui semble être de l'improvisation. En empruntant la voie de traversée d'une fuite médiatique qui a eu pour principal effet de semer la panique. Chez les Grands Ballets canadiens, par exemple, qui donnent annuellement 35 représentations dans la salle Maisonneuve. Ou au sein de la Compagnie Jean-Duceppe, menacée de devoir transplanter pendant la durée des travaux les 180 prestations qu'elle donne chaque année dans la salle située au-dessous et qui porte son nom.

Surtout, il va falloir répondre à la question préalable, en suspens depuis un quart de siècle : faut-il — et peut-on se payer — une salle entièrement consacrée à l'Orchestre symphonique de Montréal ?

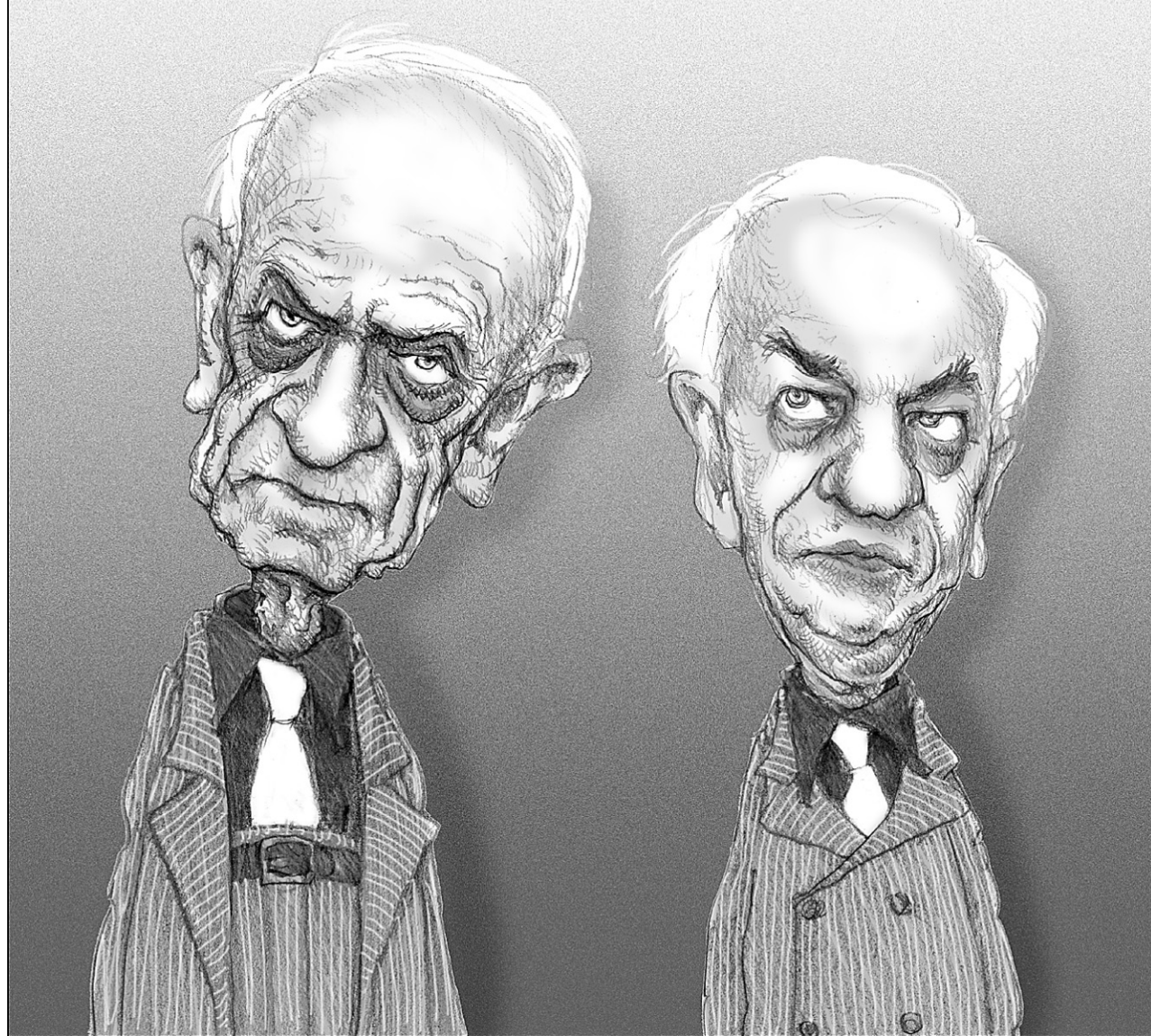
Évidemment, l'OSM en est persuadée. De fait, il est largement reconnu que la salle Wilfrid-Pelletier, sans être désastreuse, n'est pas idéale. De par sa dimension (3000 places) et son acoustique (malgré les travaux de 10 millions qui y ont été effectués), elle est mal adaptée aux 80 prestations annuelles de l'OSM — sauf en ce qui concerne ses concerts pop, au registre sonore différent et où le public afflue.

Quant à la PdA, elle ne refusera certainement pas un investissement. Mais elle serait de toute évidence plus enthousiaste à l'idée de voir pousser un édifice neuf à l'angle nord-est du quadrilatère qu'elle occupe, un site déjà pourvu en infrastructures. Quoi qu'il en soit, on fait face ici à une équation à variables multiples, dans laquelle entrent, non seulement des questions de coûts, mais aussi d'insertion dans un réseau de salles. De respect des autres institutions de création. D'implication du mécénat privé. De qualité de l'environnement culturel. Et — pourquoi pas ? — de prestige, puisque ce n'est pas négligeable.

Pour une fois, essayons de débroussailler tout ça dans la franchise et la transparence, sans sombrer dans la politiquerie, l'idéologie et la religion.

Personne n'a besoin d'un CHUM culturel.

### PORTRAIT OFFICIEL DE DEUX HOMMES AYANT SERVI LEUR COMMUNAUTÉ AVEC DÉVOUEMENT



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

# Le ministre de la Torture



JOCELYN COULON

j.coulon@cerium.ca

Dans quelques jours, les États-Unis deviendront la première démocratie à compter au sein de leur gouvernement un titulaire du portefeuille de la Torture. Bien entendu, lorsqu'Alberto Gonzales, sera confirmé dans ses fonctions par le Sénat, sa carte de visite ne portera pas le titre de ministre de la Torture, mais bien celui de la Justice. Pourtant, ne soyez pas dupes. M. Gonzales supervisera bien cette pratique qu'il a contribué à mettre en place depuis trois ans.

#### La loi du cachet

Alberto Gonzales est un ami du président George W. Bush depuis toujours. Il est aussi, dit-on, un juriste aux grandes qualités. Je n'en sais personnellement rien, mais pour de nombreux observateurs américains, Alberto Gonzales est un flagorneur plus soucieux de servir les intérêts de son client, le président, que ceux des États-Unis et de son peuple. À titre de conseiller juridique de la Maison-Blanche sous le premier mandat Bush, il a supervisé et parfois rédigé les directives adoptées par la présidence sur le traitement des prisonniers capturés par les États-Unis lors des guerres en Afghanistan et en Irak. Ces directives ont abouti à de « mauvais traitements », un euphémisme utilisé par la présidence pour éviter de parler de torture, de meurtres et de crimes de guerre, infligés à des dizaines d'individus et dont la plupart n'ont été accusés d'aucun crime.

Comment en est-on arrivé là ? Le 11 septembre a joué un rôle déterminant dans la dérive extrajudiciaire actuelle. L'administration républicaine y a vu un nouveau type de guerre et d'ennemi. Le terrorisme auquel le monde est dorénavant confronté est devenu plus aveugle et plus meurtrier. Il ne se réduit plus à des actions locales, mais se déploie à l'échelle de la planète. Il utilise des moyens techniques plus sophistiqués pour frapper et provoquer le maximum de victimes.

Enfin, les terroristes sont sans foi ni loi, ne sont liés par aucun accord ou traité, n'ont pas d'allégeance à un pays et sont disposés à se suicider pour commettre leur forfait. Ce constat a amené Alberto Gonzales à

redéfinir le cadre légal national et international dans lequel l'administration Bush doit opérer pour lutter efficacement contre cette nouvelle menace.

Essentiellement, Gonzales a dit au président qu'il disposait de l'autorité pour outrepasser les lois nationales et les traités internationaux. À ce titre, le président était autorisé à reconstruire un système juridique consistant à priver les prisonniers capturés en Afghanistan de toute protection juridique. Et pour s'assurer d'un maximum d'impunité, Gonzales et d'autres juristes ont conseillé au président d'embastiller les captifs pour une période indéfinie à Guantanamo Bay, une base américaine à Cuba, où le droit américain ne s'applique pas. Il devenait ainsi plus facile de torturer ces prisonniers n'ayant ni statut, ni droit.

Enfin, des prisons secrètes, toujours inconnues aujourd'hui et jamais visitées par la Croix-Rouge, ont été ouvertes un peu partout sur la planète pour cuisiner les prisonniers à l'abri des regards indiscrets. Dans cet univers kafkaïen, nul ne peut contrôler les actions du président. En un mot, les États-Unis ont

**À titre de conseiller juridique durant le premier mandat Bush, Gonzales a supervisé et parfois rédigé les directives sur le traitement des prisonniers capturés lors des guerres en Afghanistan et en Irak.**

adopté la loi du cachet de l'Ancien Régime français où une simple missive du monarque autorisait l'arrestation, l'emprisonnement, l'exil ou le meurtre de n'importe qui, sans qu'un jugement ne soit prononcé.

#### Stupeur et dégoût

Enfin, pour couronner le tout, il était nécessaire de définir ce qu'était la torture. M. Gonzales a préféré adopter une approche restrictive. La torture, a dit le créatif juriste, est ce qui provoque « une défaillance organique, l'altération d'une fonction corporelle ou même la mort ». Le reste ne relevait pas de la torture. La porte était dorénavant ouverte à toutes les interprétations et à tous les excès. Les petits soldats, mais aussi les généraux et les civils du Pentagone et même des médecins, ont

alors déclaré la chasse ouverte avec les résultats que l'on connaît.

Les laborieux distinguos juridiques de Gonzales ont provoqué stupeur et dégoût non pas seulement chez Michael Moore, mais là où l'administration américaine s'y attendait le moins. Le général Antonio Taguba a révélé qu'au centre de détention d'Abou Ghraib, en Irak, « de nombreux cas de mauvais traitements criminels, sadiques, flagrants et dégradants ont été infligés ». La Cour suprême a démolit l'argumentaire du gouvernement sur les combattants irréguliers et reconnu leur droit d'accéder au système judiciaire.

Ruth Wedgwood, éminente juriste américaine, et James Woolsey, ancien directeur de la CIA, deux durs, partisans de la guerre, ont rappelé que les États-Unis ne vivaient pas au « Moyen-Âge, à l'époque où les hors-la-loi étaient pourchassés telles des bêtes sauvages » et qu'une démocratie « ne saurait faire place au pouvoir sans borne exercé sur un être humain, peu importe qui il est ».

La semaine dernière, un groupe de 12 anciens généraux et amiraux ont écrit aux sénateurs, et non au président car cela ne servirait à rien, une lettre soulignant le rôle dévastateur que les politiques de M. Gonzales ont sur la réputation de leur pays dans le monde et sur le danger qu'elles posent pour la collecte d'information et pour la sécurité des militaires américains. Selon eux, le respect des Conventions de Genève « repose sur les valeurs morales qui sont au coeur de la création de ce pays ».

Lors des auditions du Sénat jeudi dernier, M. Gonzales a qualifié la torture d'odieuse et promis qu'il ferait respecter les lois la proscrivant. Je n'en crois pas un mot. Après tout, il est le collègue de Donald Rumsfeld, celui-là même qui affirmait que Saddam Hussein déplaçait ses armes tous les 12 heures à travers le pays et qui jurait savoir exactement où elles se trouvaient. On les cherche toujours, mais on sait que les prisonniers irakiens eux étaient déplacés d'une pièce à l'autre lorsque la Croix-Rouge visitait les bâtiments. J'en suis persuadé, Alberto Gonzales sera bien le seul ministre de la Torture au sein des démocraties.

L'auteur est professeur invité au Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal.

## Solidarité n'a pas rimé avec sobriété



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

La stratégie des employés de la SAQ, faire grève avant Noël pour forcer l'employeur à céder, a été un échec. Le temps des Fêtes est terminé et les grévistes, sans rapport de forces, s'enlisent dans un conflit qui a commencé à dégénérer.

Si la stratégie n'a pas fonctionné, c'est en grande partie parce que les Québécois ne se sont pas mis massivement à l'eau ou à la bière pour soutenir l'effort de grève. La SAQ a ainsi réussi à fonctionner tant bien que mal sans ses employés syndiqués. Solidarité n'a pas rimé avec sobriété. Il y a des leçons à tirer de cette triste aventure. Sur les liens entre l'État, ses serveurs et les citoyens.

La première leçon, devenue d'une évidence limpide, c'est que cette grève n'aurait jamais dû avoir lieu. La grève est un outil de dernier recours, très coûteux, financièrement et psychologiquement, que l'on réserve pour les enjeux graves. L'objet premier du conflit, la volonté de la SAQ de réorganiser les horaires dans les grosses succursales, pouvait certainement inquiéter et mécontenter les employés à temps partiel. Mais il ne justifiait pas une grève, d'autant plus qu'il est extrêmement rare qu'un syndicat débraye pour s'opposer à une demande patronale, puisqu'il suffit de dire non pour maintenir le statu quo.

La seconde leçon, il faut le rappeler, c'est que cette grève n'était pas seulement inutile, elle était également stupide. La plupart des gens semblent avoir oublié comment elle a été déclenchée. À la mi-novembre, les débrayages de courte durée des syndiqués de la SAQ ont amené la société d'État à faire appel à un négociateur prestigieux, l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, ce qui annonçait une nette volonté patronale d'en arriver à un règlement. Mais Lucien Bouchard, au moment d'entamer les négociations, est tombé malade et a été hospitalisé. Le lendemain, dans un revirement inattendu, le syndicat, au lieu d'attendre quelques jours le retour du négociateur patronal, prenait tout le monde par surprise en déclenchant une grève illimitée. C'était un geste inélégant et franchement bête. Sur un coup de tête, le président du SEMB-SAQ, M. Martin Charron, menait ses troupes à l'abattoir.

La troisième leçon, c'est qu'en raison de la minceur des enjeux, un tel arrêt de travail n'était possible que dans le secteur public, où la certitude de ne jamais perdre son emploi crée un sentiment de sécurité qui a fait oublier les risques d'une grève. Le fait que la Société des Alcools du Québec soit une société d'État a également donné une dimension politique au conflit. Il est évident que, dans le calcul syndical, une grève en décembre, en plus de priver l'entreprise de revenus, comportait un élément de chantage politique, en provoquant un mécontentement populaire qui pourrait forcer le gouvernement à céder.

La quatrième leçon, c'est que ce conflit, quoiqu'on en dise, se faisait sur le dos des citoyens. Parce que la SAQ est en situation de

### Pourquoi fallait-il être solidaires de travailleurs qui ont déclenché une grève dont la nécessité stratégique n'était pas évidente ?

monopole, et donc parce que les consommateurs ne peuvent pas aller ailleurs, cette grève, par définition, pénalisait les citoyens au moment de l'année où ils consomment le plus de vin et d'alcool. Cette absence de complicité avec les citoyens québécois, on l'a vu aussi dans un autre enjeu du conflit, l'opposition du syndicat aux comptoirs de la SAQ, ces points de vente en épicerie dans les zones non urbaines. Une bataille qui sert bien davantage des intérêts corporatistes que l'intérêt des consommateurs.

C'est dans ce contexte que les membres du syndicat en grève sollicitaient l'appui des Québécois. Plusieurs ont exprimé leur solidarité, soit parce que, par principe, ils ne franchissent pas un piquet de grève, soit par appui aux revendications syndicales ou soit aussi, quand ils sont dans le secteur public, parce qu'ils se sentent menacés par toute tentative de l'État de remettre en cause le statu quo dans les relations de travail.

Mais si un nombre encore plus grand de Québécois n'a pas appuyé les grévistes dans leur conflit, c'est essentiellement parce que le syndicat des employés de la SAQ a oublié que la solidarité devait reposer sur une certaine réciprocité. Et qu'un citoyen pouvait, s'il était forcé à faire un choix, être solidaire du gouvernement en estimant que l'État, qui n'est pas un patron exploiteur, défendait mieux ses intérêts qu'un syndicat corporatiste.

Pourquoi fallait-il nécessairement être solidaires de travailleurs qui ont déclenché une grève dont la nécessité stratégique n'était pas évidente, qui sont bien traités, pas victimes d'injustices flagrantes, dont le conflit ne porte pas sur des enjeux dramatiques, et qui ne peuvent pas prétendre qu'ils mènent leur bataille pour les citoyens ou pour d'autres travailleurs. Et c'est là que la grève a été perdue.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc  
adubuc@lapresse.ca



PHOTO CEERWAN AZIZ. REUTERS

Un jeune Irakien passe devant une affiche géante enjoignant aux Irakiens de se prévaloir de leur droit de vote au scrutin général du 30 janvier prochain.

# Un échec assuré

## En scellant les urnes en Irak, on risque de sceller l'échec de la paix

MARIE-JOËLLE ZAHAR

*L'auteure est professeure au département de science politique de l'Université de Montréal. Spécialiste de la résolution des conflits civils et des politiques de reconstruction des États et sociétés, elle s'intéresse notamment au Moyen-Orient et à la région des Balkans. Elle est membre du Groupe de recherche sur la sécurité internationale (GERSI, Université de Montréal et Université McGill).*

Les Irakiens iront aux urnes le 30 janvier. Le premier ministre Allaoui a tranché en faveur de la tenue des élections malgré les voix qui s'élèvent demandant le report du scrutin. Il s'agirait, selon lui, de ne pas céder aux terroristes qui oeuvrent à « entraver le processus politique et saboter le pays ». Pour le président américain, le scrutin devrait rétablir la démocratie en Irak. Au-delà des pieux espoirs et des vœux les plus fous, quelles sont les véritables raisons de cette détermination à toute épreuve et quelles en seront les conséquences ?

Pour les États-Unis, le scrutin du 30 janvier représente une échéance symbolique. Les Américains ont beau avoir gagné la guerre, il n'en est pas de même pour la paix. Ils s'attachent aujourd'hui au respect du calendrier électoral avec le désespoir du naufragé s'arrimant à une bouée de sauvetage. Les élections offriraient désormais la seule issue, tant soit peu factice, aux problèmes de légitimité et de gouvernance qui sapent l'Irak.

Depuis que George Bush a clamé « mission accomplie » en mai 2003, les forces américaines ont essuyé d'importants revers dans la restauration de la sécurité. Ceci a gravement entravé le processus de reconstruction des institutions étatiques et de

l'économie irakienne. Aujourd'hui, la restauration d'un pouvoir central légitime fait miroiter devant Washington la possibilité de s'extirper du borbier irakien.

Mais, au-delà des déclarations officielles qui investissent le scrutin d'une importance capitale, nul n'est vraiment dupe. Même le secrétaire américain à la Défense, pourtant porté à des affirmations péremptoires, reconnaissait récemment qu'il serait erroné de s'attendre à une pacification de l'Irak après le 30 janvier.

**Quel apprentissage de la démocratie ?**

Quant à inculquer des valeurs libérales et restaurer la démocratie, le processus électoral est tellement entaché qu'il ne saurait remplir cette fonction-clé.

Les forces sunnites, nationalistes et islamis-

### Les élections irakiennes ne réussiront à régler ni les problèmes de sécurité ni les défis de gouvernance.

tes risquent de ne pas être représentées. Ces forces représentent l'opposition à la présence américaine. Nonobstant les interrogations sur le bien-fondé de leur lutte, il serait dangereux de prétendre qu'elles ne sont aucune-ment représentatives et que leur marginalisation n'aura pas d'impact sur la qualité de la démocratie.

L'adoption de la circonscription unique (la décision de traiter tout le territoire irakien comme un seul et même district électoral) pose un autre défi de taille. Elle ne permet pas le report du scrutin quand même la violence empêcherait les citoyens de voter par endroits. Mis à part la marginalisation poten-

tielle de l'électorat dans des régions « sensibles » où la légitimité gouvernementale est d'autant plus nécessaire (le triangle sunnite par exemple), ceci risque de donner à la diaspora un poids électoral disproportionné si la violence embrasait une grande partie du territoire le jour du scrutin. On peut légitimement s'inquiéter d'un tel état de fait car les sensibilités politiques et les priorités de la diaspora sont loin de correspondre au vécu des Irakiens de l'intérieur.

D'autre part, la circonscription unique escamote les allégeances régionales et tribales en faveur de l'allégeance primordiale, ethnique et religieuse. C'est une recette bien connue pour avoir radicalisé les débats et paralysé le jeu politique dans d'autres situations post-conflituelles, notamment en Bosnie-Herzégovine.

Enfin, en l'absence d'une vraie campagne électorale et de plates-formes politiques bien définies, le système de liste unique risque d'avaliser des choix décidés en amont plutôt que de refléter le choix éclairé des électeurs. Ceci est d'autant plus inquiétant que les critères d'éligibilité des candidats sont lourdement biaisés en faveur des puissants et des riches.

Les élections irakiennes auront probablement lieu le 30 janvier envers et contre tout. De toute évidence, elles ne réussiront à régler ni les problèmes de sécurité ni les défis de gouvernance. Elles présenteront toutefois un double danger. D'une part, un processus tronqué risque de sceller l'incrédulité des Irakiens à l'égard des institutions, peut-être même de l'essence de la démocratie. D'autre part, des élections même imparfaites permettront éventuellement aux Américains de se désengager d'Irak en clamant : « Mission accomplie ». L'ironie de la chose c'est qu'en scellant les urnes, on risque de sceller l'échec de la paix.

» Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Tabac: encore une consultation

Québec annonce une nouvelle consultation publique sur son projet de durcir la Loi sur le tabac. Il existe un indicateur fiable de ce qui finira par faire tomber le gouvernement Charrest : son manque de colonne vertébrale. Enfin bon, voilà un sujet sur lequel la vaste majorité de la population, y compris les fumeurs, est d'accord. Mais la trouille des lobbies de l'industrie du tabac confine le gouvernement à une pusillanimité de douairière. C'est vraiment nul d'avoir des politiciens aussi pissous. Syndicats, lobbies de l'industrie, groupes de pression (vendeurs de motoneige, profs du public, sectes féministes...), ils ont peur de tout. Pas étonnant que les Québécois regrettent Lucien Bouchard. Ça ne sert à rien les bonnes idées, quand on n'a pas le courage de les appliquer avec détermination et de laisser les chiens aboyer pendant que la caravane passe.

Pierre-Yves Pau  
Montréal

### Assez de tergiversation !

Franchement, quel genre de gouvernement avons-nous élu ? Consultations par dessus consultations, tant qu'à y être, pourquoi pas une consultation sur la façon de consulter les gens lors d'une consultation portant sur les consultations ! Par le passé, j'ai déjà vu des gouvernements tergiverser, mais franchement ici on bat des records. Je suis d'accord avec le fait que l'on doive restreindre l'usage du tabac dans les lieux publics, mais pourquoi encore une autre consultation ? Pour ne pas perdre le vote des fumeurs lors de la prochaine élection ? Les autres gouvernements provinciaux ont pris la décision d'interdire le tabac dans les lieux publics et à ce que je sache, aucun d'entre eux ne s'est préoccupé de faire une consultation sur le sujet. Ces gouvernements ont fait preuve de leadership, car après tout, il s'agit ici d'un cas de santé publique. En passant, ça fait près de 10 ans qu'on consulte pour le nouveau CHUM et ça

nous a coûté près de 30 millions de dollars... et devinez quoi ? Une autre consultation s'en vient sous peu... Bientôt, je ne serais pas surpris de voir une consultation pour discuter de la démolition du Stade olympique. Il est grand temps que la Grande Consultation arrive, lire ici les élections générales...

Ghislain Royer  
Repentigny

### Bon sens et courage

Pourquoi attendre ? Il me semble que ce qui pue et tue doit être interdit dans les lieux publics, point à la ligne. Alors pourquoi consulter ? Pour se demander combien de personnes encore devront mourir de la fumée des autres ? Franchement ! Un peu de sens et de courage ne feraient pas de mal à notre gouvernement qui fait dans la mollesse. Comme toujours, on préfère protéger des votes, plutôt qu'investir dans la santé à long terme des citoyens.

André Carrier



Éric Chénard, analyste financier. Aime vraiment son emploi.